

Une année d'action pour les peuples et la planète

A year of action for the people and the planet



BÉNIN



« Nous avons tous les atouts pour devenir le Singapour de l'Afrique occidentale »

« Benin possesses all the advantages to make it into the Singapore of West Africa »

LETTONIE

Un engagement letton sur tous les fronts



Latvia: Working Hard on all Fronts

POLOGNE



Un acteur clé de la construction européenne

Poland: A Key actor of the European construction

TURQUIE

L'affirmation d'une puissance incontournable

Turkey: A major power steps up



ZIMBABWE

« Le Zimbabwe est ouvert aux échanges et au dialogue »



« Zimbabwe is open for business and dialogue to all countries »

« Nous avons tous les atouts pour devenir le Singapour de l'Afrique occidentale »

Entretien avec S.E.M. Jules-Armand ANIAMBOSSOU,
Ambassadeur du Bénin en France

Avec les élections présidentielles de février 2016, le Bénin mettra à nouveau son modèle démocratique, considéré comme exemplaire en Afrique, à l'épreuve. Après deux mandats, le Président Thomas Boni Yayi laisse en héritage de profondes transformations avec le lancement de vastes chantiers structurants dans les secteurs des transports, de l'éducation ou de la santé. Détaillant la stratégie du Bénin pour s'affirmer comme une plateforme économique au cœur de l'Afrique de l'Ouest, S.E.M. Jules-Armand Aniambossou, Ambassadeur du Bénin en France, revient également sur l'engagement de son pays dans la lutte contre le terrorisme et la transition vers un modèle de développement durable.

La Lettre Diplomatique : Monsieur l'Ambassadeur, le Président Thomas Boni Yayi a décrété une journée de deuil national en hommage aux victimes des attentats meurtriers du 13 novembre 2015 revendiqués par l'organisation terroriste Daech. Comment avez-vous vécu ces moments tragiques ?

S.E.M. Jules-Armand Aniambossou : Des attentats lâches et odieux ont, en effet, frappé la France le 13 novembre 2015. À travers elle, c'est aussi l'ensemble du monde épris de liberté qu'il l'a été. C'est pourquoi le Président Thomas Boni Yayi a décrété une journée de deuil national. Il a naturellement témoigné de sa compassion et de son amitié à son homologue français, le Président François Hollande. Le gouvernement béninois s'est également déplacé à l'Ambassade de France à Cotonou.

Au-delà des symboles, ces échanges ont manifesté combien le Bénin s'est senti solidaire de la France, qui est un pays ami, et combien il est concerné par le fléau du terrorisme qui, en réalité, nous touche tous. C'est ce que j'ai tenu à faire savoir à mes amis et connaissances en France,

dont beaucoup sont, d'ailleurs, des personnalités de tout premier plan sur la scène politique française. Pour ma part, je suis binational et très fier de l'être. Je me sens autant Béninois



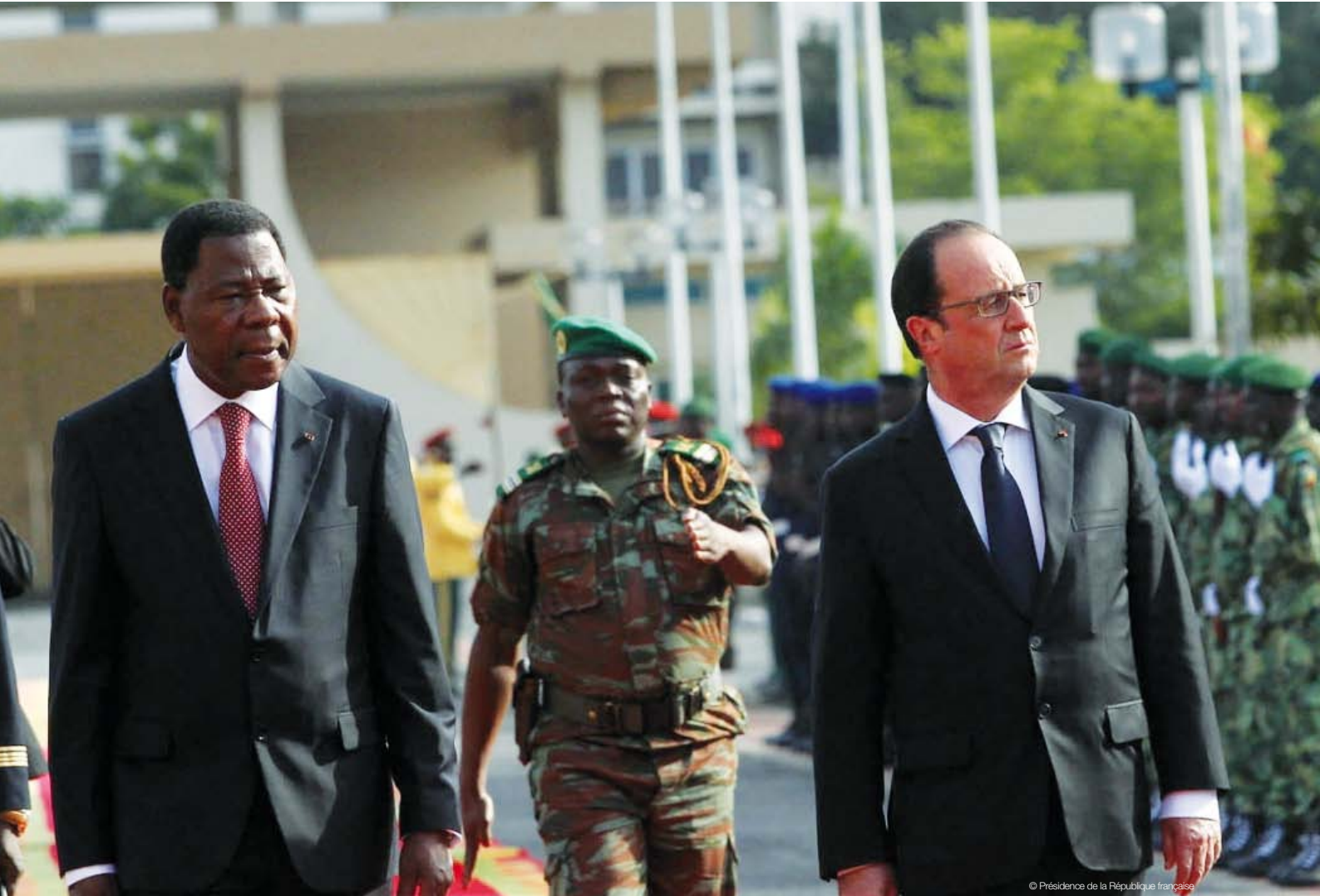
que Français. C'est dire à quel point, en tant que citoyen français, j'ai été directement affecté par ces attentats.

Il s'agit d'une véritable guerre et nous devons nous donner les moyens de préserver les valeurs de la République à laquelle nous tenons tous.

Je pense, en effet, que ces terroristes n'ont pas cherché à s'en prendre à une catégorie spécifique de la société, d'une certaine confession, d'une certaine couleur de peau ou d'une certaine tendance idéologique. Non, c'est à nos valeurs et à nos modes de vie qu'ils s'en sont pris, en l'occurrence le fait d'aimer le sport et la musique ou de passer un bon moment avec des amis à la terrasse d'un café. Donc plus que jamais, Vive la République, mais une République forte dans une France unie !

L.L.D. : Le Bénin se trouve lui-même engagé dans la lutte contre le terrorisme et, plus précisément l'organisation Boko Haram, dans le cadre de la Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF). Comment décririez-vous l'envergure de cette menace et l'action de votre pays pour la contrecarrer ?

S.E.M. J.-A.A. : Le Bénin a toujours été en première ligne dans la lutte contre le terrorisme international. Le



© Présidence de la République française

Le Président Thomas Boni Yayi et le Président François Hollande passant en revue les troupes béninoises à l'occasion de la visite officielle du chef de l'État français à Cotonou, le 2 juillet 2015.

Président Boni Yayi l'a souvent dit, le terrorisme n'a pas de frontières. Souvenez-vous en, il a joué un rôle de tout premier plan pour faciliter et créer les conditions de l'intervention française au Mali lorsqu'il présidait l'Union africaine (UA) en 2012. Il a su persuader les décideurs internationaux que l'intervention française s'imposait.

Vous avez raison de souligner cet aspect de la lutte contre le terrorisme. La France a été frappée par deux fois en 2015, mais le Bénin et d'autres pays africains sont, eux aussi, directement menacés par ce fléau. On l'a encore vu récemment au Mali et en Tunisie. En Afrique de l'Ouest, nous sommes concernés par les exactions de la secte Boko Haram qui, comme vous le savez, a fait allégeance à l'État islamique. Le Bénin l'est d'autant plus que nous partageons environ 800 km de frontière avec le Nigeria.

Au Mali, notre pays a été, début 2013, le premier d'Afrique à déployer

des troupes à Kidal très précisément. Depuis, le Bénin n'a eu de cesse, par la voix de son président, de clamer la nécessité de la lutte contre le terrorisme, mais aussi de se donner les moyens, en dépit de ses capacités modestes, d'être présent humainement sur le terrain pour

pourvoir aux besoins des forces de maintien de la paix des Nations unies.

Néanmoins, cette guerre contre le terrorisme sera de longue haleine. Elle exige un engagement total bien entendu, mais au-delà une approche méthodique. Pour nous, peuples épris

de justice et de liberté, il faut une coalition mondiale, parce que pendant trop longtemps, certains ont pu penser, à tort, que le terrorisme n'est que l'affaire des autres. Cette guerre exige des moyens massifs pour le contrecarrer, et parfois essayer d'anticiper et de frapper très fort. Dans le cas contraire, nous ne pourrions en sortir victorieux.

« **Le Bénin a toujours été en première ligne dans la lutte contre le terrorisme international** »

Dans ce dossier

Des liens franco-bénois resserrés p.10

Des acteurs de la coopération au développement p.14

Une économie en pleine transformation p.20

Un tremplin pour les cultures africaines p.26

• **Entretien en anglais** 🇫🇷 p.31

L.L.D. : Devant le Congrès, à Versailles, le 16 novembre 2015, le Président François Hollande a invoqué l'article 42 du traité de Lisbonne, prévoyant la solidarité entre les États membres de l'Union européenne (UE) en cas d'agression. Alors que l'Allemagne a récemment déployé de nouvelles troupes au Mali, dans quelle mesure considérez-vous qu'au-delà de la France, l'Europe devrait être plus présente face au terrorisme sur le continent africain ? »

Bénin | « Nous avons tous les atouts pour devenir le Singapour de l'Afrique occidentale »



© Présidence de la République française

En visite officielle à Paris, le 18 août 2015, le Président béninois Thomas Boni Yayi a réaffirmé avec le Président François Hollande la solidité des liens de coopération entre le Bénin et la France.

» **S.E.M.J.-A.A.** : C'est un pur syllogisme que de considérer que ce qui est bon pour la France est bon pour l'Europe. À l'instar de l'intervention française au Mali, le Président François Hollande a pris beaucoup d'initiatives, en peu de temps, en faveur de l'Afrique. Au regard de ces accomplissements, il serait utile et urgent, dans l'intérêt

même de l'UE, qu'une traduction concrète soit donnée à cet appel.

Lors de son discours à Versailles, le chef d'État français a également fait valoir la primauté de la sécurité sur le pacte de stabilité. Bien entendu, les critères budgétaires s'imposent à tous les États membres de l'UE. La France, comme les autres, est tenue de les respecter. Toutefois, je considère que son appel à la solidarité européenne, et au-delà internationale, est tout à fait justifié. Il faudrait, en effet, que l'UE, en tire les conséquences utiles pour que, de manière pragmatique, l'effort français soit en partie mutualisé ou, à tout le moins, qu'il soit considéré comme un rempart pour préserver nos libertés et nos démocraties et que la France ne soit, pas pénalisée dans ce contexte.

L.L.D. : Au lendemain des attentats du 13 novembre 2015, la France a décidé

de concentrer son action militaire contre Daech. Tenant compte des liens de coopération en matière de défense et de sécurité qui la lie à différents pays africains, et notamment au Bénin, craignez-vous un désengagement de la France en Afrique ?

S.E.M.J.-A.A. : Je ne le pense pas. Sous l'impulsion du Président François Hollande, la France a pris, en 2012, l'initiative de l'intervention au Mali, avec le soutien quasi-unanime de l'ensemble des responsables politiques français. Cette vision salutaire et salvatrice, s'est traduite par de bonnes décisions, au bon moment. Quelques mois plus tard, c'eût été trop tard. On peut dire que la France a sauvé cette région, pour ne pas dire l'ensemble de l'Afrique. Sans cette intervention, je pense que, malheureusement, ces terroristes seraient, aujourd'hui, sous des prétextes religieux, non seulement au Mali, mais probablement aussi à Lomé, à Cotonou, à Abidjan, pour ne pas dire beaucoup plus loin.

La France continue aujourd'hui de déployer de vastes moyens budgétaires pour assurer la sécurité dans cette partie du continent africain. Elle joue, à cet égard, un rôle de leader et je n'ose pas imaginer qu'elle puisse avoir une intention de se désengager compte tenu de l'envergure de la menace terroriste. Ce travail doit absolument se poursuivre. L'enjeu pour l'Afrique, comme pour l'Europe, est immense. Il en va de la défense des fondements même de nos sociétés ou de ce que nous souhaitons qu'elles deviennent, c'est-à-dire qu'elles continuent de se construire avec pour principes la liberté, la fraternité et le développement.

Mais, cet engagement est aussi, à mon sens, la manière la plus intelli-

Suite
p. 13
»



Bénin

RÉPUBLIQUE PRÉSIDENTIELLE

Capitale : Porto-Novo

Superficie : 112 622 km²

Population : 10,6 millions d'habitants

Langue officielle : Français

Fête nationale : 1^{er} août

Chef de l'État : M. Thomas BONI YAYI

Premier Ministre : M. Lionel ZINSOU

Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'extérieur :

M. Saliou AKADIRI

Ministre de la Défense nationale :

M. Théophile Robert YAROU

Ministre d'État chargé de l'Économie, des Finances et des Programmes de dénationalisation : M. Komi KOUTCHÉ

Ministre de l'Industrie et du Commerce :

M. Ibrahim Pocoun Damè KOMBIENOU

PIB : 8,69 milliards de dollars (2014)

Taux de croissance : 5,4% (2014)

Importations : 2,74 milliards de dollars (2014)

Exportations : 2,15 milliards de dollars (2014)

Monnaie : Franc CFA



© MAEDI / Frédéric de La Mure

Près d'un mois après sa nomination à la tête du gouvernement béninois, le Premier Ministre Lionel Zinsou s'est rendu le 24 juillet 2015 en France, où il a pu s'entretenir avec le Ministre français des Affaires étrangères et du Développement international Laurent Fabius.

BILAN DES GRANDES REALISATIONS

(Communiqué Ministère des Travaux Publics et des Transports 2006-2015)



1 - Le Bénin, pays côtier de l'Afrique de l'Ouest avec une façade maritime de 125 km, joue de par cette position géographique un rôle important dans la desserte des pays de l'hinterland.

Le transport routier est le principal mode de transport dans ce pays car il achemine entre 80 et 90 % de voyageurs et de marchandises et représente le seul moyen d'accès à la plupart des communautés rurales.

D'où l'importance de la route et surtout de son entretien dans le développement de notre pays.

En effet, les infrastructures routières facilitent :

- l'accès aux grandes zones de productions agricoles;
- l'accès aux marchés;
- l'accès aux services socio-communautaires de base (centres de santé, hôpitaux, écoles...).
- Longueur réseau 6.076 km
- Longueur bitumée en 1969 : 606 km
- Longueur bitumée en 2005 1.821 km

Entre 2006 et 2015

- Travaux achevés 1000 km soit 100 km par an
- Travaux en cours 675 km
- Travaux en cours de lancement en PPP 2.012 km.

L'objectif global du secteur des transports et des travaux publics qui est de développer et de gérer les infrastructures et services de transport pour soutenir la croissance économique et le bien-être social.

Le Ministère des Travaux Publics et des Transports gère les infrastructures routières et les services de transports.

2 - Stratégie de développement du secteur : Le service de transport multimodal

Le transport routier, le transport ferroviaire et un port compétitif sont indispensables pour la réduction de la pauvreté ; c'est pourquoi la stratégie de développement du secteur est basée sur le transport multimodal qui offre des avantages et garantit :

- Un service complet et intégré
- Une livraison de porte à porte
- Une optimisation des coûts
- Une possibilité d'entreposage et d'accumulation dans des lieux de transbordement
- Un transbordement de marchandises encombrantes

3 - Le Sous - secteur des infrastructures routières

Le réseau d'intérêt national du Bénin classé suivant le Décret n°2001-092 du 20 février 2001 se compose de 6.076 km dont environ 40% bitumés.

Le Bénin dispose par ailleurs d'un réseau de pistes d'environ 40.000 km dont seulement 7.400 ont fait l'objet d'un aménagement

Le réseau routier comporte :

- deux principaux corridors :
- Sud - Nord : Cotonou - Dassa - Parakou - Malanville, Cotonou-Dassa-savalou-Djougou-Natitingou-Porga
- Est - Ouest : Illacodji - Cotonou - Semè - Kraké
- des transversales : Est - Ouest qui permettent de relier le Bénin à ses voisins
- Frontière Burkina-Faso - Kérékou - Banikoara - Kandi - Ségbana-Fr Nigéria

- Frontière Togo - Ouaké - Djougou - N'Dali - Nikki - Chicanou-Fr Nigéria
- Frontière Togo - Tchetté - savalou - Logozohé - Glazoué / Savè-Okéowo-Fr Nigéria
- Frontière Togo - Aplahoué - Bohicon - Kétou - Illara-Fr Nigéria

Les actions menées dans le domaine des infrastructures routières visent la modernisation du réseau routier, son entretien courant et périodique et le développement des routes rurales :

- Travaux d'entretien du réseau
- Travaux de modernisation du réseau
- Travaux d'aménagement de pistes
- Constructions d'ouvrages
- Réalisation d'études

4 - Le Sous - secteur des transports terrestres et de la sécurité routière

Domaine de transports routiers :

- Poursuite de la Réforme des Permis de Conduire
- Organisation et Gestion des Frets
- Facilitation des Transports dans la Sous-Région

Domaine de la sécurité routière :

- Poursuite de la sensibilisation et de la modernisation des équipements

5 - Sous - secteur transport ferroviaires

L'Etat béninois a consenti d'énormes efforts pour l'acquisition des matériels pour un montant de 12.046.850 Dollars US soit environ 6 milliards.

La concession des infrastructures et de l'exploitation des chemins au groupe Bolloré comme partenaire stratégique a été faite par la signature le 13 août 2015 à Niamey.

Elle permettra la réhabilitation et l'extension des chemins de fer Cotonou-Niamey.

La nouvelle société BENIRAIL au capital 70 milliards réparti comme suit :

- Groupe Boloré : 40% soit 28 milliards
- Privés béninois (groupe PIC NET WORK) : 20% soit 14 milliards
- Privés nigérien : 20% soit 14 milliards
- Etat béninois : 10% soit 7 milliards
- Etat nigérien : 10% soit 7 milliards

6 - Sous - secteur transports aériens

- Extension du parking avions en 2009 : de (09) postes en 1962 à (24) postes.
- Construction et mise en place du centre de recherches et de sauvetage des aéronefs en détresse sur les ressources de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile.
- Construction et équipement partiels de l'aéroport de Tourou
- En prélude aux festivités du 1er août, l'aérodrome de Natitingou a connu la réhabilitation de la piste d'atterrissage et la construction d'un hall d'accueil présidentiel.
- Récupération de la gestion de l'espace supérieur aérien initialement géré par Accra au Ghana ACECNA depuis 1945, un acte de souveraineté et d'importance économique. ■

Des liens franco-béninois resserrés

La France entretient avec son partenaire ouest-africain des liens de coopération très étroits. En témoignent les nombreux déplacements du Président Thomas Boni Yayi en France au cours des derniers mois. Ses entretiens avec le Président François Hollande le 9 juin et le 18 août à Paris ainsi que le 2 juillet 2015 à Cotonou ont notamment permis de préciser l'engagement du Bénin et de la France en faveur de la sécurité régionale ainsi que leur coopération en faveur non seulement de la dynamisation des échanges économiques bilatéraux et de la modernisation des infrastructures béninoises, mais aussi de la lutte contre le réchauffement climatique.



Enjeux et perspectives de la relation franco-béninoise

Par Mme Hélène CONWAY-MOURET,

Ancienne Ministre, Sénatrice représentant les Français établis hors de France, Présidente déléguée du groupe France-Afrique de l'Ouest pour le Bénin du Sénat

Une délégation du groupe sénatorial d'amitié France-Bénin que j'ai l'honneur de présider s'est rendue à Cotonou et à Porto Novo du 7 au 9 septembre 2015. À la suite de la visite officielle du Président François Hollande en juillet 2015 et de la venue à Paris du Président Boni Yayi le 18 août suivant, ce déplacement témoigne du dialogue continu qui existe entre nos deux pays.

Depuis l'élection de François Mitterrand, une relation de très grande confiance s'est instaurée entre nos deux pays. Elle se traduit par une coopération culturelle, économique et scientifique approfondie.

Le nombre de Français vivant au Bénin augmente régulièrement (+14% depuis 2008 pour atteindre environ 4 000 inscrits au registre des Français établis dans le pays). La communauté bénéficie d'un établissement scolaire français, l'École Montaigne, qui accueille plus de 1 000 élèves de la maternelle à la terminale, dont 22% de Béninois. L'Institut français du Bénin, qui s'est largement agrandi et modernisé depuis

2012, laisse une large place à la programmation béninoise (85% de la programmation culturelle). Nous pouvons nous réjouir du succès grandissant rencontré par la médiathèque et le département de langue, en particulier auprès des jeunes. Il faut souligner aussi l'attrait des étudiants béninois pour l'enseignement supérieur français ; la France est leur premier pays d'accueil.

La France est aussi le 3^{ème} bailleur bilatéral d'aide publique au développement du Bénin après les États-Unis et l'Allemagne. Présente depuis 1956, l'Agence française de développement (AFD) appuie sur place plusieurs projets dans les secteurs de la gouvernance démocratique, du développement durable, de l'éducation et la formation professionnelle. Il est à noter que le soutien apporté à des micro-projets d'agriculture familiale bénéficie à plusieurs milliers d'exploitants sur l'ensemble du territoire. Un programme ambitieux de développement urbain durable subventionné par l'AFD venait d'être voté par le maire de Porto Novo

au moment de notre visite sénatoriale. Intégrant l'aménagement de berges lagunaires et de quartiers précaires de la ville, il illustre la volonté des Béninois de mettre en valeur leur patrimoine.

Nos entreprises sont actives sur d'importants chantiers locaux. Le groupe Bouygues, par exemple, est présent au port de Cotonou qui poursuit sa métamorphose. Moteur de la croissance béninoise, ce port en eaux profondes est aussi le port de desserte le plus proche du nord du Mali, du Tchad et du Burkina Faso, trois pays dont les échanges internationaux connaissent une croissance exponentielle. Cette situation géographique privilégiée et sa compétitivité récemment renforcée grâce à des partenariats public-privé (PPP), en font un instrument stratégique de première importance pour le développement de toute la sous-région ouest-africaine où est attendue la ligne ferroviaire qui doit la desservir.

Il est trois domaines dans lesquels notre coopération peut aujourd'hui prendre un relief particulier. En

matière d'éducation et de formation, tout d'abord, la France entend appuyer la professionnalisation des formations supérieures béninoises ; il s'agit de l'une des priorités des pouvoirs publics dans un contexte d'accroissement du nombre d'étudiants. Le développement des énergies propres est un autre secteur dans lequel la France peut avoir une valeur ajoutée dans les réflexions menées par le Bénin actuellement. Enfin, nous sommes en mesure d'accompagner le Bénin dans les efforts qu'il déploie pour tendre vers une plus grande transparence dans les processus électoraux et une bonne gouvernance.

Un avenir riche d'opportunités se dessine pour le partenariat franco-béninois, déjà fructueux. La stabilité permet à ce pays de faire les bons choix politiques, notamment en matière d'indépendance énergétique. Avec la jeunesse de sa population pour force principale, il doit être accompagné dans un partenariat renforcé auquel la France peut apporter son savoir-faire. ●



Une coopération qui a vocation à s'intensifier

Par M. Bernard LESTERLIN,
Député de l'Allier, Président du Groupe d'amitié France-Bénin de l'Assemblée nationale

La visite du Président François Hollande au Bénin. La dernière visite officielle d'un Président de la République française remontait à 1995 quand Jacques Chirac s'était rendu à Cotonou pour un sommet des chefs d'État de la Francophonie. Cette visite a permis de rappeler les liens très forts unissant les deux pays, la France ayant pris l'engagement d'accompagner le Bénin dans son développement depuis son indépendance.

Il y a désormais un peu plus de 10 millions de Bénéinois qui espèrent beaucoup de la croissance soutenue du PIB (5% ou plus) que connaît leur pays depuis 2011. Or, seul un développement économique inclusif permettra de lutter contre la pauvreté qui touche encore plus d'un tiers de la population. Avec un taux de croissance démographique proche de 3,5%, le défi est immense.

La croissance économique tire son dynamisme de deux secteurs essentiels : l'agriculture et le port de Cotonou. La culture du coton a longtemps dominé la filière. Mais le goulot d'étranglement dont elle souffre a engendré une reconversion vers le vivrier pour beaucoup d'agriculteurs. Le port a bénéficié, historiquement, de l'emplacement géographique privilégié du Bénin faisant de ce dernier une porte d'entrée vers les pays de l'hinterland (Burkina Faso, Mali, Niger) ainsi que vers le Nigeria. Des investissements importants ont permis d'entamer une

modernisation importante des infrastructures afin d'accompagner les besoins croissants de l'ensemble de la sous-région. Qui plus est, le grand projet de boucle ferroviaire représente un investissement structurant de plus de 5 milliards d'euros traversant la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Niger et enfin le Bénin.

De manière générale, le Bénin bénéficie d'un secteur privé en pleine expansion dans des domaines clés (banque, télécom, ciment, transformation agricole).

La coopération entre la France et le Bénin est définie par le Document-cadre de Partenariat couvrant la période 2014-2016.

La priorité porte sur la gouvernance démocratique à travers notamment le renforcement des capacités de l'État, la décentralisation, le renforcement des organismes de la société civile, la lutte contre les trafics et la formation des forces de défense béninoise.

Par ailleurs, l'ensemble de la coopération française vise à promouvoir un développement durable en mettant au cœur de l'action publique béninoise la prise en compte des facteurs environnementaux et du changement climatique. L'accès à l'énergie est désormais au cœur de l'action publique béninoise à travers l'ambitieux programme « Lumière Pour Tous » porté par le Premier Ministre Lionel Zinsou. Il s'agit de permettre à l'ensemble de la population d'accéder à des produits solaires de qualité à bas coûts mais aussi de distribuer à l'ensemble des écoliers du Bénin une petite



L'Assemblée nationale du Bénin, à Porto-Novo.

lampe solaire d'entrée de gamme.

Notre coopération a toujours privilégié les secteurs de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle. L'enseignement secondaire est accompagné dans sa vocation universelle et sa qualité. En accompagnant le renforcement de la formation professionnelle, nous tentons de répondre au défi de l'insertion professionnelle des jeunes qui est essentielle dans un pays où deux Bénéinois sur trois ont moins de 25 ans.

L'Institut français est le lieu de nombreuses activités (expositions, cours de français, Campus France, etc.) qui permettent de renforcer un lien primordial entre la France et le Bénin : la Francophonie. Je me réjouis d'avoir contribué au rétablissement des crédits de l'aide publique au développement sur le budget 2016. Outre la dimension financière de cette coopération, il faut souligner la dimension humaine : le Président de la République, François Hollande, a voulu

augmenter de façon significative l'engagement citoyen des jeunes, y compris à l'international. À travers la coopération décentralisée entre nos collectivités locales et les communes du Bénin créées il y a une vingtaine d'années, des jeunes de chaque pays vont pouvoir bénéficier d'échanges pour des missions d'intérêt général et de solidarité.

Enfin, il faut noter que le Bénin figure parmi les 16 pays pauvres prioritaires de l'aide française ; la coopération a donc vocation à s'intensifier. Elle doit être utilement complétée par une diplomatie parlementaire que nous nous employons à mettre en place à travers les groupes d'amitiés de nos deux assemblées nationales. Le Groupe d'amitié Bénin-France qui est en train de se reconstituer avec les députés élus lors des législatives d'avril 2015 va permettre de procéder à des échanges qui renforceront les liens entre les deux démocraties et consolideront l'amitié franco-béninoise. ●

Bénin | « Nous avons tous les atouts pour devenir le Singapour de l'Afrique occidentale »

La coopération de sécurité et de défense avec le Bénin

Par le **Lieutenant-colonel Bruno SCHIFFER**, Attaché de défense, et le **Colonel Bruno MANIN**, Attaché de sécurité intérieure à l'Ambassade de France au Bénin

La France entretient avec le Bénin une relation longue et suivie, tout particulièrement dans le domaine de la coopération structurelle de sécurité et de défense, qui contribue au renforcement des liens entre les deux pays.

Au travers de cette relation de confiance, plusieurs dispositifs ont été mis en place par la France pour contribuer au renforcement des outils de défense et de sécurité béninois, offrant des réponses innovantes aux défis sécuritaires auxquels fait face ce pays, et soutenus par les 9 coopérants militaires et 5 experts techniques internationaux (ETI) de police déployés sur place. Leurs actions sont coordonnées par la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

Dans le domaine de la sécurité intérieure, le Centre de documentation et de sécurité publique (CDSP) de Sèmé Kpodji, inauguré en juillet 2011, constitue un exemple de synergie des moyens pour lutter contre le crime. Ce projet innovant,

porté initialement par un coopérant français, connaît des résultats probants et fonctionne désormais de manière autonome. Le CDSP a pour but de centraliser les données relatives aux crimes et délits, de gérer tous les fichiers informatiques utiles à l'activité d'enquête et d'établir des statistiques relatives à la délinquance nationale. Le CDSP a fait du Bénin un précurseur en Afrique dans ce domaine. Sa capacité à recueillir, exploiter et partager les données nominatives informatisées dans un cadre juridique et déontologique strict, a notamment été saluée par le Secrétaire général d'Interpol lors de sa visite sur site.

Le renforcement de l'État de droit, la gestion de crises civiles ou la lutte contre le trafic de stupéfiants sont autant de domaines dans lesquels la DCSD a mis en place des projets structurants pour répondre aux attentes du pays partenaire.

La stabilité du Bénin et l'efficacité de son appareil de défense sont essentiels dans cette région à forts enjeux entre la bande sahélienne et le Golfe de Guinée. À travers l'action de la DCSD,



Inauguré le 25 avril 2003 avec le soutien de la France, le Centre de formation au déminage humanitaire (CPADD) vise à accompagner les pays africains confrontés au problème des mines terrestres et propose des formations à vocation régionale.

la coopération française est très impliquée dans la zone et concentre aujourd'hui ses efforts, notamment dans le domaine de l'Action de l'État en mer (AEM), mais également la formation des cadres. À ce titre, l'exemple de l'École nationale à vocation régionale (ENVR) CPADD, Centre de formation au déminage humanitaire, est révélateur de l'ambition du Bénin de jouer un rôle majeur dans le domaine de la formation au niveau régional. Créé en 2003, le CPADD dispense

quinze formations différentes couvrant toutes les compétences nécessaires à la conduite d'un programme national de déminage, de sécurité physique en stockage de munitions et de contrôle de l'armement léger de petit calibre. Cette école, dans laquelle sont insérés deux coopérants français, est désormais considérée comme un centre de formation d'excellence par les instances internationales telles que les Nations unies ou le Centre international de Déminage humanitaire de Genève, et comme Centre de formation continentale par l'Union africaine.

Les relations étroites qui unissent les deux pays permettent à la France de proposer des dispositifs adaptés à l'approche béninoise, par un appui et une expertise de la France en matière de coopération. Nombre de ces projets au Bénin ont ainsi vocation à s'étendre au niveau régional où de nombreux pays font face à des problématiques similaires en matière de sécurité et de défense. ●



La France et le Bénin entretiennent une coopération de défense et de sécurité, notamment avec la Marine béninoise dans le domaine de l'Action de l'État en mer (AEM).

Suite » gente pour la France de se protéger elle-même et, plus largement, l'Europe. Encore une fois, le terrorisme ne connaît pas de frontières. Les pays qui ne sont pas frappés aujourd'hui, pourraient l'être demain. L'Europe et l'Afrique sont deux régions proches, non seulement au plan géographique, mais aussi historique et, par endroits, au plan culturel. Si nos pays ne sont pas au rendez-vous de ce défi, ce combat ne sera pas gagné.

Alors, bien entendu, la France ne peut pas et ne doit pas supporter, seule, ce fardeau. Nous avons évoqué la solidarité européenne et, au-delà, internationale. Mais, nous, partenaires africains, avons aussi notre partition à jouer. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés à attendre que tout vienne de l'extérieur. Et, de fait, des pays aux moyens modestes consacrent des efforts budgétaires conséquents. À l'instar de la Force d'intervention conjointe multinationale, nos troupes participent concrètement à cette lutte contre le terrorisme.

L.L.D. : Justement, les structures de l'Union africaine (UA) vous semblent-elles aptes à répondre au défi du terrorisme ?

S.E.M.J.-A.A. : L'Afrique est en mouvement et, à travers ce mouvement, les institutions africaines le sont aussi. Je pense sincèrement que les dirigeants

africains, sous l'impulsion d'un certain nombre d'entre eux, ont parfaitement pris la mesure de ce défi. Depuis sa création, l'UA a accompli un long chemin en matière de défense et de sécurité. Récemment encore, des efforts ont été mis en œuvre depuis le sommet sur la sécurité en Afrique qui s'est tenu à Paris en décembre 2014, pour instaurer des forces d'intervention rapide.

L.L.D. : En visite officielle à Cotonou le 2 juillet 2015, le Président François Hollande a présenté le Bénin comme un « modèle démocratique » en Afrique. Comment décririez-vous les implications de cette responsabilité ?

S.E.M.J.-A.A. : Le fait que le Bénin soit considéré comme un modèle démocratique, nous oblige, nous Béninois, davantage. En même temps, nous en sommes particulièrement fiers. Ce modèle, nous le devons à l'attachement des Béninois à la fraternité, à la justice et au travail. Trois mots qui forment la devise nationale de la République du Bénin.

Depuis la Conférence nationale souveraine de 1990, le Bénin a, en

© Ambassade du Bénin



Comptant quelque 700 000 habitants, la capitale économique du Bénin, Cotonou, fait figure avec son port de porte d'entrée sur l'Afrique de l'Ouest.

effet, privilégié un certain nombre d'engagements allant dans le sens d'un double libéralisme, politique et économique. Sans prétention, nous avons été les premiers dans le continent africain à nous engager dans cette voie. Aussi, je pense que le Bénin a atteint l'« effet cliquet », c'est-à-dire que nul n'ose imaginer aujourd'hui un retour en arrière, bien qu'il faille sans cesse

Suite
p. 15
»

L'UE, la France et le Bénin renforcent leurs liens

D'ici quelques années, un pont reliant Womey à la route Cotonou-Lomé devrait voir le jour et permettre de désenclaver la commune d'Abomey-Calavi et ses quelque 149 villages. La construction de cet ouvrage, entièrement financée par l'Union européenne (UE) à hauteur de 8 millions d'euros, entre dans le cadre du 11^{ème} Fonds européen de développement (FED), dont le montant pour le Bénin s'élève à 372 millions d'euros pour la période 2014-2020. Il s'agit là de l'un des volets de la stratégie de réponse de l'UE au Bénin en vue de répondre aux défis de la gouvernance et de la vulnérabilité économique, sociale et sécuritaire du pays.



Le Ministre d'État béninois chargé de l'Économie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation, M. Komi Koutché, et le Commissaire européen en charge de la Coopération internationale et du Développement, M. Neven Mimica, ont évoqué plusieurs projets d'infrastructures dans le domaine des transports et de l'énergie entrant dans le cadre du 11^{ème} Fonds européen de développement, lors d'une séance de travail au siège de la Commission européenne à Bruxelles le 9 février 2015.

Le 7 décembre 2015, en marge de la COP21 qui se tenait à Paris, les liens de coopération et d'aide au développement entre l'UE, la France et le Bénin se sont encore resserrés. En effet, tous trois ont signé une déclaration conjointe les engageant à œuvrer pour une coopération renforcée dans le domaine de l'énergie durable. Un dialogue sectoriel sur l'énergie, une assistance technique pour affiner les politiques locales, le transfert de connaissances techniques, des financements sont les promesses faites par l'UE et la France au Bénin. De son côté, Porto-Novo s'attachera à animer un dialogue sectoriel inclusif réunissant société civile, secteur privé et partenaires techniques et financiers en vue de définir et élaborer des projets pertinents, ainsi qu'à développer un environnement propice aux investissements du secteur privé dans le champ de l'énergie durable.

Des acteurs de la coopération au développement

Troisième bailleur bilatéral d'aide publique au développement du Bénin, la France apporte aussi à son partenaire africain son expertise dans de nombreux domaines : aménagement urbain, santé, développement durable, éducation et formation... À ce titre, la Francophonie constitue l'un des socles importants d'une coopération multidimensionnelle en faveur du développement économique et social du Bénin.



L'AIMF, vecteur de liens de solidarité

Par Mme Anne HIDALGO,
Maire de Paris, Présidente de l'Association internationale des maires francophones (AIMF)

L'Association internationale des maires francophones (AIMF), que j'ai l'honneur de présider depuis près de deux ans, regroupe aujourd'hui plus de 260 capitales et métropoles dans l'ensemble du monde francophone, ce qui représente plus de 130 millions d'habitants des villes d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe.

Il s'agit d'un réseau d'échange et de réflexion sur le développement de nos villes : comment faire en sorte qu'elles soient plus durables, plus humaines, plus performantes, qu'elles soient des lieux d'intégration et non d'exacerbation des divisions ?

Mais l'AIMF est aussi l'espace d'une solidarité très concrète entre les membres, pour apporter des solutions directes aux défis que pose le développement des centres urbains et pour renforcer, ensemble, les compétences de nos administrations.

L'AIMF accompagne ainsi la municipalité de Porto-Novo pour réaliser l'adressage de la ville, qui va permettre en établissant la cartographie, de maîtriser l'information urbaine, de valoriser la ville et de mieux définir l'assiette fiscale.

Nous sommes également engagés pour la valorisation du patrimoine béninois. Avec un cofinancement de l'Union européenne (UE), nous avons en effet mené, de 2011 à 2014, un programme de renforcement des capacités des collectivités locales d'Afrique de l'Ouest, centré sur le patrimoine culturel et le développement local. Le Bénin était partie prenante à ce programme et son apport a été précieux, notamment grâce à la mobilisation de l'École du Patrimoine Africain avec qui l'AIMF est liée par un partenariat de longue date.

Cette action de renforcement des capacités a abouti sur un autre programme,

Africap 2016, également cofinancé par l'UE et mené en partenariat avec l'association CRAterre. C'est dans ce cadre que nous soutenons, à Nikki, la mise en valeur du patrimoine, notamment en encourageant la mise en place d'un système de génération de revenus pour sa conservation. La commune de Nikki, avec sa cité royale, est en effet un haut lieu d'expression du pluralisme culturel béninois qui chaque année, depuis plus de sept siècles, atteint son apogée lors de la grande fête de la Gaani. Plus de 150 000 personnes, dont la moitié proviennent des communes voisines et des pays frontaliers, participent à cet évènement. Forte de cet engouement réel pour la culture locale, la commune de Nikki souhaite développer des activités complémentaires à cette grande fête pour améliorer les retombées économiques,

renforcer la sauvegarde de la culture Baatonu et favoriser l'épanouissement et la cohésion des populations. L'AIMF accompagne cette démarche à travers la formation du personnel municipal, dans une logique d'échange d'expertise avec d'autres villes de la sous-région.

La solidarité des maires francophones s'exprime, enfin, par l'appui qu'apporte notre association pour l'accès des populations aux services essentiels. À Parakou, nous intervenons ainsi sur un projet de traitement et de valorisation des déchets, pour permettre à la fois l'amélioration des conditions de vie des populations, le développement économique local et une stratégie d'adaptation au changement climatique. Enfin, nous avons accordé en mars 2015 une subvention pour la construction de 9 écoles dans les communes du département du Zou. ●



Pays francophone, le Bénin bénéficie de deux programmes pilotés par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dont il est membre depuis 1970. Dans ce pays où le fon reste la langue la plus parlée (24% de la population) et la langue maternelle de plus de 17% de la population, Élan-Afrique promeut l'enseignement bilingue (langue locale-français) au primaire en vue de remédier à l'échec scolaire en raison de la difficulté d'acquisition de la langue française. Avec l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM), c'est l'amélioration des compétences des instituteurs de langue française et autres matières qui est recherchée.



Un partenaire privilégié d'Expertise France en Afrique de l'Ouest

Par **M. Thomas CHOLLET**,
Directeur des opérations d'Expertise France

Le Bénin est le cinquième pays d'intervention d'Expertise France en Afrique de l'Ouest et donc un partenaire de premier plan depuis plusieurs années. L'administration béninoise montre une forte demande d'expertise et affiche une véritable volonté d'échange de savoir-faire sur nos thématiques d'intervention. C'est pourquoi nous accompagnons le pays dans le renforcement de ses politiques publiques, notamment en matière de développement durable et de santé publique, deux domaines prioritaires pour le gouvernement béninois.

Nous sommes attachés à promouvoir une approche régionale concertée entre les acteurs des politiques publiques d'Afrique de l'Ouest et favorisons donc les échanges entre pairs dans cette région. Ainsi, nous y portons d'ambitieux projets régionaux dans le domaine du développement durable. Alors que la COP21 vient de s'achever, nous avons accompagné le Bénin dans la rédaction de sa contribution nationale à la Conférence climat. À l'instar de 25 autres pays d'Afrique et du Programme régional océanien de l'environnement (PROE), le Bénin a bénéficié du soutien de la France à l'élaboration de sa « Contribution prévue déterminée au niveau national » à travers une facilité d'appui mise en œuvre par Expertise France et financée par l'Agence française de développement (AFD).

Le Bénin bénéficie d'un autre programme phare d'Expertise France dans le domaine du développement durable : *Africa4Climate*. Ce projet innovant mis en œuvre par Expertise France vise à renforcer les capacités de quatre pays africains (Bénin, Ouganda, Kenya et Gabon) dans la prise en compte des changements climatiques dans leurs politiques nationales. Nous travaillons étroitement avec le Groupement intercommunal des Collines (GIC) du Bénin, dirigé par M. Denis Ayena, afin de promouvoir l'implication des décideurs politiques locaux et des représentants de la société civile dans les stratégies nationales de développement durables. L'objectif de notre action est la prise en compte des changements climatiques dans la stratégie nationale de développement du Bénin.

L'autre domaine prioritaire pour le Bénin est le renforcement de ses capacités en termes de santé publique : Expertise France est très mobilisée localement et dispose d'un bureau de coordination de 12 personnes dédiées à notre expertise en santé à Cotonou. Notre équipe a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des projets sur place. La lutte contre les pandémies est un objectif prépondérant dans ce pays et nous nous appuyons sur des financements français et internationaux pour y répondre. Nous gérons sept jumelages hospitaliers franco-bénois sur financement de la France afin d'échanger sur les bonnes pratiques du système et renforcer la chaîne de soins dans le pays. Expertise France agit aussi dans le cadre de l'Initiative 5% pour la mise en pratique des subventions du Fonds mondial contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Enfin, nous apportons notre soutien technique aux administrations en charge de la décentralisation, et de la protection civile, où nous contribuons à la formation de base des sapeurs-pompiers pour répondre aux situations d'urgence.

Enfin, nous apportons notre soutien technique aux administrations en charge de la décentralisation, et de la protection civile, où nous contribuons à la formation de base des sapeurs-pompiers pour répondre aux situations d'urgence.

Enfin, nous apportons notre soutien technique aux administrations en charge de la décentralisation, et de la protection civile, où nous contribuons à la formation de base des sapeurs-pompiers pour répondre aux situations d'urgence.

Enfin, nous apportons notre soutien technique aux administrations en charge de la décentralisation, et de la protection civile, où nous contribuons à la formation de base des sapeurs-pompiers pour répondre aux situations d'urgence.

Enfin, nous apportons notre soutien technique aux administrations en charge de la décentralisation, et de la protection civile, où nous contribuons à la formation de base des sapeurs-pompiers pour répondre aux situations d'urgence.

© Expertise France



Expertise France se mobilise fortement au Bénin pour la mise en œuvre de projets notamment dans le domaine de la lutte contre les pandémies.

Suite » continuer à cultiver la démocratie et l'État de droit. Ces processus ne sont jamais totalement acquis et aboutis. Ce choix résolu d'organisation politique et sociale explique d'ailleurs, à mon sens, les accomplissements, parfois spectaculaires, de notre pays au plan socio-économique. Je pense notamment aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) que nous avons atteints en matière d'accès à l'eau potable. Cela explique également, à nouveau sans vouloir donner de leçon à quiconque, le rôle de porte-voix que

joue traditionnellement le Bénin vis-à-vis les crises internationales dans des régions parfois même éloignées du continent africain.

LLD. : Dans le respect de l'État de droit et de la Constitution béninoise, le Président Thomas Boni Yayi ne se représentera pas lors des élections de février 2016. Quels sont les enjeux de ce scrutin et, plus largement, de sa succession ?

S.E.M.J-A.A. : Cet engagement du Président Thomas Boni Yayi est suf-

fisamment rare pour être souligné. Je tiens à saluer sa sagesse et son courage. Mais au-delà, cet engagement illustre très concrètement la solidité de la démocratie béninoise et l'attachement de son peuple et de son président au scrupuleux respect de ses valeurs.

Comme tout scrutin présidentiel, l'élection du 28 février 2016 sera bien entendu déterminante pour la poursuite du développement du Bénin. Et quel qu'en soit le vainqueur, le peuple béninois aura à sa tête, le 6

Suite
p. 18
»

Le Fonds National de la Microfinance, un modèle de promotion de l'inclusion financière en Afrique de l'Ouest



M. Jean Comlan Panti,
Directeur Général



Au Bénin, le secteur agricole occupe une place prépondérante. Malgré qu'une forte frange de la population s'adonne à l'agriculture, des milliers de terre cultivables restent encore disponibles. A contrario, des milliers de jeunes sont au chômage. Ils sont pour la plupart en quête de financement pour réaliser leurs projets. Mieux, certains ont déjà des projets agricoles bien élaborés mais ont des difficultés d'accès au financement du fait de l'absence d'une banque agricole.

C'est dans cet environnement que le Fonds national de la microfinance, après des études bien diligentées, a mis en place des interventions à vocation agricole pour satisfaire les besoins des petits exploitants agricoles et des jeunes promoteurs dans le secteur.

Il s'agit notamment du Financement des activités agricoles en milieu rural, (FAAR), du financement des Micros et très petites entreprises (MTPE) et du Crédit spécial d'appui aux cotonculteurs pour la gestion de la soudure (CSAC-GS).

Vu le professionnalisme qui entoure ses interventions dans le financement agricole, le FNM a été sollicité pour accompagner en termes de financement, des projets comme le Pacer (Programme d'Appui à la Croissance Economique Rurale) et le Pavilav (Programme d'Appui à la Filière Lait et Viande). Ces trois interventions permettent de promouvoir l'agriculture et l'agrobusiness mais avec des modes opératoires totalement différents. Ces interventions

du FNM dans le financement du secteur agricole ont permis de réaliser des performances probantes.

Le FAAR est une intervention du FNM qui permet aux producteurs d'accéder aux crédits de production, d'investissement, de transformation, de stockage et de commercialisation. C'est donc un mécanisme spécifique d'appui au financement dédié à la chaîne de valeur agricole.

Quant aux Micros et très petites entreprises, c'est une intervention qui est mise en œuvre selon l'approche de la finance participative qui tire ses principes de la Finance Islamique. Elle permet de promouvoir l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres potentiellement actives, à travers l'accès à des services financiers et une assistance technique appropriée dans une approche de partenariat "B To B". Dans l'opérationnel, le FNM accompagne, assiste et organise le suivi tout en veillant à l'obligation de résultats de ses systèmes financiers partenaires contre une commission forfaitaire. Pour leur part, les SFD en partenariat avec les promoteurs ont à charge la réalisation du projet, la prise de risque et le partage de pertes et profits. Particulièrement, les SFD ont l'obligation d'organiser l'encadrement, le suivi et l'appui conseil.

Pour le Crédit spécial d'appui aux cotonculteurs pour la gestion de la soudure (CSAC-GS), il permet aux producteurs de coton l'accès à des crédits spécifiques leur permettant de faire face aux besoins liés à la période de soudure (période sans revenus).

De par ses innovations, le FNM impacte désormais la couche agricole qui était presque exclue du système financier classique du fait du niveau



Vue du champ de coton d'un bénéficiaire du CSAC-GS.

élevé de risque de cette activité, en mettant en place des crédits adaptés à leur besoin. Vu que, l'agriculture joue un rôle important dans l'économie béninoise. Selon les explications de Jean Comlan Panti, Directeur Général du FNM, « l'agriculture procure des moyens de subsistance à 61% de la population rurale, occupe 48% de la population active, fournit plus de 80% des recettes d'exportation et contribue à plus de 36% (en 2011) à la formation du produit intérieur brut ».

De plus, il y a des atouts physiques et socio-économiques qui favorisent l'expansion agricole lorsque le financement adéquat est mis en place. Entre autres, il y a la diversité de zones agro-écologiques, la diversification de productions agricoles, la disponibilité des terres cultivables et des ressources humaines en majorité jeunes, l'existence d'importants marchés dans les pays limitrophes, etc.

Vu les tendances économiques de l'Afrique, l'agriculture est l'un des secteurs porteurs de croissance des Economies Africaines et le FNM ne peut que saisir cette opportunité pour des interventions adéquats dans le secteur.

In fine, l'on, peut dire que l'approche du FNM dans le financement agricole est bien méthodologique.

En effet, avant le démarrage du financement des filières agricoles, une étude contextuelle a été réalisée et a permis de déterminer entre autres, par zone agro-écologique du Bénin, les cultures qui s'y pratiquent et les périodes appropriées de mise en

place des financements. Ceci a constitué la base du financement des activités agricoles en milieu rural. Compte tenu de l'évolution des données et dans la logique de l'adaptation de l'offre de financement, une cartographie des filières agricoles majeures du Bénin et la définition de mécanismes et procédures de financement adaptés ont été réalisées. Cette étude a permis de dégager les filières vers lesquelles sera orientée la politique de financement du FNM.

L'approche du FNM dans le financement agricole a mis particulièrement l'accent sur les cibles des interventions de l'institution dans le secteur et les résultats obtenus à chaque niveau tout en insistant sur les compétences particulières exigées des systèmes financiers décentralisés partenaires du FNM, conformément à l'approche du faire-faire qui régit les interventions de l'institution telles que recommandé dans le Document de Politique du Développement de la Microfinance (DPDM) au Bénin.

Tout cela prend en compte les enjeux de la problématique du financement de l'agriculture. Il s'agit notamment de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la stimulation de la croissance économique et de la création d'emplois.

Visite d'un magasin de stockage de maïs dans le cadre de suivi des interventions du FNM dans le secteur agricole.



Bénin | « Nous avons tous les atouts pour devenir le Singapour de l'Afrique occidentale »

© Présidence de la République française



Au cours de sa visite au Bénin, le Président François Hollande s'est rendu au Centre de lutte intégrée contre le paludisme (CLIP) qui teste un nouveau vaccin contre cette maladie. Situé à l'Institut des Sciences biomédicales appliquées (ISBA), à Cotonou, ce centre est considéré comme l'un des modèles de la coopération franco-bénoise.

Suite » avril 2016, un nouveau Président de la République élu.

Le premier enjeu de cette élection sera celui de sa bonne organisation dans un cadre libre et transparent. Différents candidats vont se présenter, certains se sont déjà déclarés. Le deuxième enjeu, à mon sens, c'est que ces candidats soient porteurs d'un projet de société qui tienne compte des acquis majeurs des deux mandats du Président Yayi. En effet, d'importantes avancées ont été accomplies sous son impulsion, pour ne pas dire beaucoup plus qu'en 55 ans d'indépendance.

Je pense que, dans leur immense majorité, les Béninois qui forment un peuple s'intéressant fortement à la politique, comme les Français, ont conscience des retombées positives de l'amélioration du système de santé, de la facilitation de l'accès à la scolarité pour tous, du combat pour l'énergie, des mesures prises en matière d'autosuffisance alimentaire, du développement des infrastructures ou de l'énorme succès du micro-crédit. Tous ces résultats, aujourd'hui bien palpables, sont le fruit d'une vision mise en œuvre avec détermination au cours des dix dernières années. Au-delà des clivages, il convient donc, après le départ du Président Yayi, de préserver ces réalisations dans l'intérêt même du pays et de son avenir.

L.L.D. : Figurant parmi les rares lois fondamentales en Afrique à être restées intactes depuis son adoption, la Constitution béninoise célèbre en 2015 son 25^{ème} anniversaire. Pouvez-vous nous rappeler les objectifs du projet de

révision de la Constitution porté par le chef d'État béninois ? Quelle est la place de cette réforme dans le débat politique de la prochaine élection présidentielle au Bénin ?

S.E.M.-J.-A.A. : Dès 2008, le Président Thomas Boni Yayi a, en effet, ouvert la réflexion sur un projet de révision de la Constitution de 1990. Mais,

avant d'en expliquer les objectifs, je voudrais très fermement clarifier toute la confusion qu'a pu entraîner la campagne menée par une certaine presse et certains opposants mal intentionnés. Il n'a, en effet, jamais été question de procéder à une révision opportuniste de la Constitution pour permettre au Président Thomas Boni Yayi d'effectuer un 3^{ème} mandat. J'insiste, à aucun moment il ne s'est agi de modifier l'article 42 de la Constitution du Bénin, qui stipule que : « *Nul ne peut exercer plus de deux mandats de cinq ans* ». Cette disposition est même plus ferme que celle de la Constitution de la V^{ème} République française qui parle de deux mandats « *consécutifs* ». C'est donc un mauvais procès qui a été fait au Président Yayi, dont il faut, tout au contraire, saluer l'exemplarité.

Le chef de l'État a toujours été très clair sur ses objectifs. C'est en 2008, soit deux ans après sa première élection, et non en 2011, comme cela a pu être affirmé, qu'il a pris l'initiative de réunir un comité d'experts, considérés comme les meilleurs au Bénin et à l'étranger.

Trois questions sous-tendaient ce projet. La première était celle du renforcement des pratiques de bonne gouvernance par la création d'une Cour des comptes. Qui dit bonne gouvernance, dit bonne administration

Répondre aux défis du développement

Les Mines Douai, grande École d'ingénieurs de l'Institut Mines Telecom, régulièrement citée comme l'une des toutes premières écoles françaises les plus ouvertes à l'international, a une longue tradition en matière de coopération avec l'Afrique et notamment avec le Bénin. Son action à destination du Bénin se traduit principalement par l'accueil de jeunes étudiants béninois dans sa formation d'ingénieurs (en moyenne deux par an) ainsi qu'au travers de projets humanitaires en très étroite collaboration avec

l'association Kabé-Bénin. C'est ainsi que des équipes projets constituées de 5 à 8 élèves ingénieurs de 1^{ère} année (Bac +3) mettent à disposition leurs compétences techniques et scientifiques au profit d'actions portées par l'association. Les président et vice-président de l'association Kabé-Bénin, fidèles tuteurs externes des équipes projets apprécient tout particulièrement, outre l'engagement humanitaire des élèves, leurs capacités à identifier et mettre en œuvre des solutions innovantes, durables et en harmonie avec les attentes locales aussi bien sur le plan humain qu'environnemental. Les élèves, quant à eux, affectionnent particulièrement d'être confrontés à la fois à des défis techniques et humanitaires agissant ainsi pour le développement d'un monde durable. Voici deux exemples de projets portés par les élèves ingénieurs de Mines Douai :

- *Ecoleau Action* consistant en la réalisation d'une étude permettant la récupération d'eau de pluie à Kabé, au Bénin, menée par l'association Kabé-Bénin. Cette étude a pour objectif d'augmenter la quantité d'eau disponible dans le village tout en employant des moyens à caractère durable,
- L'action de *Solida Bénin* porte sur la réhabilitation des berges de la rivière afin d'éviter les inondations récurrentes survenant à la saison des pluies.



et reddition des comptes. Chaque centime d'argent public utilisé doit faire l'objet d'une justification. Or, le Bénin est le seul pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à ne pas avoir de Cour des comptes ; et ce, alors même que c'est une exigence de l'UEMOA.

La deuxième problématique abordée dans cette réflexion visait à rendre les crimes économiques imprescriptibles, de manière à mettre fin à ces systèmes de prédation des richesses économiques qui prospèrent dans nos pays aux dépens des véritables entrepreneurs qui créent et développent de réelles activités génératrices d'emplois et de valeur ajoutée.

Enfin, le troisième objectif consistait à inscrire dans la Constitution, les missions et le fonctionnement de la Commission électorale nationale autonome (CENA). Celle-ci fait, en effet, l'objet de critiques à chaque élection. Or, le Bénin est un État de droit, perçu comme un modèle en matière de démocratie en Afrique, et ce depuis qu'il a été le premier État d'Afrique francophone à avoir amorcé un changement pacifique de pouvoir au début des années 1990. Il faut donc remédier aux problèmes existants et, si nécessaire, réviser dans ce but la Constitution. Ces trois aspects étaient donc au cœur du projet de révision constitutionnelle, en sachant bien que celui-ci ne peut aboutir en l'absence d'un consensus national.

Je considère dès lors qu'après les élections présidentielles à venir, la Constitution gagnera toujours à être modifiée, mais uniquement dans le but d'améliorer l'État de droit et la bonne gouvernance. Tout texte constitutionnel a vocation à être révisé tant que cette initiative n'a pas de visées opportunistes. Pas moins de 43 révisions ont été apportées à la Constitution française de 1958.

L.L.D. : Le Président Thomas Boni Yayi avait remporté sa première élection présidentielle en 2006 avec le slogan « *ça peut changer ! ça doit changer ! ça va changer !* » Comment décririez-vous les changements les plus emblématiques du Bénin au cours de ces dix dernières années, notamment au plan économique ?

S.E.M.J-A.A. : En une décennie, le Bénin a fait des progrès exceptionnels. Ceux-ci tiennent pour une grande part à l'action du Président qui, comme vous le savez, est un économiste, banquier de développement. À cet égard, je citerais en exemple l'instauration et le développement du micro-crédit, qui a vraiment permis d'autonomiser des

Land of African Business

Durant toute la journée du 5 décembre, le Bénin a été à l'honneur du Land of African Business, événement « off » de la COP21 organisé par les Ateliers de la Terre en partenariat avec AfricaFrance à Paris du 2 au 11 décembre 2015. Un rendez-vous qui avait pour vocation de stimuler le changement des mentalités africaines et du reste du monde ainsi que la perception de l'Afrique dans les négociations sur le climat.

Venu spécialement, le Ministre béninois de l'Économie, des Finances et des Programmes de dénationalisation, M. Komi Koutché, a ouvert le cycle de rencontres et de conférences du jour. Il a rappelé que le premier secteur qui intéressait les investisseurs est l'environnement. Et d'ajouter : « *Le Bénin est attractif en raison de la stabilité et de la sécurité qu'il offre grâce à une démocratie solide, et à sa position géographique* ».

En marge de la présentation de différentes start-ups béninoises comme IpBénin et Atingan Solution SARL, il y avait foule aux deux tables rondes « Pourquoi investit-on au Bénin » et « *Lumière pour tous : sortir le Bénin de l'obscurité* ». Un thème qui tient particulièrement à cœur au Premier Ministre du Bénin, M. Lionel Zinsou, par ailleurs co-Président de la Fondation AfricaFrance. En qualité de « grands témoins » invités à s'exprimer en conclusion de cette journée de débat, il dresse un constat sans concession des carences du continent en matière d'infrastructures. « *70% de nos compatriotes sur tout le continent se trouve dans l'obscurité* ». Une tendance qu'il entend renverser avec son projet Lumière pour Tous destiné à fournir, en six mois, des dispositifs d'énergie solaire aux foyers béninois dans des zones trop reculées pour être rapidement électrifiées. Car l'absence de lumière et de connectivité constitue un problème majeur « *en matière d'éducation, les enfants ne pouvant faire leur devoir en rentrant chez eux le soir, de vie quotidienne et de vie communautaire* ». Partisan de l'initiative de M. Jean-Louis Borloo, ancien Ministre français de l'Écologie – notamment – et fondateur d'Énergies pour l'Afrique visant à électrifier le continent africain, le Premier Ministre béninois avait insisté, sur les ondes d'Europe 1 deux jours plus tôt, sur l'idée que l'Afrique, responsable de seulement 4% des émissions de gaz à effet de serre, « *n'est pour rien dans la crise écologique* ». De la COP21, il attendait moins une aide financière apportée à l'Afrique pour un développement propre que de la « morale ».



M. Komi Koutché, Ministre béninois de l'Économie, des Finances et des Programmes de dénationalisation, aux côtés de M. Éric Bazin, fondateur du Land of African Business (LAB), à l'occasion du séminaire consacré au Bénin qui s'est tenu le 5 décembre 2015, à Paris, dans le cadre de l'« Africa Off Event » mis en place par les Ateliers de la Terre en marge de la COP 21.

millions de femmes au Bénin. Tenant compte du rôle central des femmes dans la société, ce gain d'autonomie financière s'est traduit par un impact immédiat dans la vie quotidienne des gens.

La scolarité gratuite pour les élèves de la primaire au secondaire jusqu'à

l'âge de 16 ans, est un autre succès. Dans ce domaine encore, le Bénin est pionnier en Afrique. C'est un peu notre loi Ferry. Ces deux mesures ouvrant l'accès au crédit et à l'éducation sont au cœur du pari du gouvernement visant à mettre en place les meilleures conditions pour favoriser le travail.

Suite
p. 22
»

Une économie en pleine transformation

Avec 5,3% de croissance prévue en 2015, l'économie béninoise demeure dynamique, comptant notamment sur son secteur agricole, en particulier le coton. Depuis une décennie, de vastes chantiers de construction et de modernisation des infrastructures ont été lancés, faisant du pays un candidat à la position de nouveau hub économique du littoral du Golfe de Guinée.



« **Le XXI^{ème} siècle sera, pour une large part, un siècle pour l'Afrique** »

Par M. Jean-Paul FAUGÈRE,
Président du Conseil d'administration de CNP Assurances

En tout Français, l'Afrique éveille un sentiment incomparable parce que l'Histoire, malgré ses ambiguïtés, a laissé une trace profonde.

Mais ce legs du passé ne m'empêche pas de voir l'importance des transformations en cours. Celles-ci justifient mon optimisme structurel quant au potentiel des économies africaines. Mes idées à cet égard participent d'une reconnaissance de mieux en mieux partagée des espérances que l'on peut nourrir d'un décollage économique de la plupart des pays d'Afrique. J'ai plaisir à cet égard à me référer en tant qu'assureur à un numéro de la *Revue d'économie financière* de décembre 2014, tout entier consacré à « la finance africaine en mutation ». Ce numéro,

introduit par une magnifique synthèse de M. Lionel Zinsou, qui écrivait alors en sa qualité de Président de PAI-Partners, a contribué dans les milieux financiers à éveiller l'attention des professionnels sur le potentiel des pays d'Afrique et, en particulier de l'Afrique sub-saharienne.

Dans le secteur de l'assurance, les chiffres parlent d'eux-mêmes : la part des cotisations d'assurance en Afrique est inférieure à 1% du PIB contre une moyenne dans le monde de plus de 6%. C'est donc un potentiel important qui existe pour toutes les entreprises de services financiers présentes en Afrique. Le décollage du secteur de l'assurance est en train de se produire. La croissance du chiffre d'affaires du secteur (hors Afrique du

Sud) est de plus de 8% par an, soit la deuxième au monde après celle de l'Asie. Et cette croissance est désormais également partagée entre l'assurance-vie et l'assurance-dommages.

La démographie n'explique pas seule cette physionomie nouvelle des services financiers en Afrique. Ce qui est plus directement déterminant, c'est bien l'émergence d'une classe moyenne.

L'assurance a joué en Europe, à la Renaissance et au cours de la révolution industrielle, un rôle très important dans le développement de l'esprit d'entreprise et la croissance économique. Il n'y a aucune raison qu'il n'en soit pas de même en Afrique au cours de ce siècle.

J'ajoute que l'assurance est un outil très puissant de lutte contre l'exclusion financière. La microfinance se développe en Afrique avec une rapidité étonnante qui n'a d'égale que la diffusion de l'usage d'Internet et des téléphones mobiles. Cette familiarité des Africains avec les technologies d'information et de la communication (TIC) est déjà valorisée par les entreprises de services financiers pour adapter leurs offres aux clients et faciliter la distribution de leurs produits.

Les États doivent jouer leur rôle dans la réalisation de ces promesses. Dans le secteur de l'assurance, c'est d'autant plus vrai que les autorités de contrôle publiques participent au premier rang à la régulation du secteur. Face à une mondialisation parfois agressivement ressentie, la responsabilité des États sera engagée pour garantir la fiabilité et la solvabilité des entreprises à l'égard des clients, par référence à des normes professionnelles internationales, toujours plus exigeantes. La France peut certainement contribuer à cet égard au développement du secteur béninois de l'assurance au meilleur standard.

À l'évidence désormais, l'Afrique, et le Bénin tout particulièrement, est une terre pleine de promesses. C'est non seulement de toute éternité une terre où la chaleur humaine et la joie de vivre savent compenser les souffrances de l'existence, où l'énergie l'a toujours emporté sur l'adversité, et la jeunesse sur la morosité, mais c'est une terre d'avenir. Le XXI^{ème} siècle sera, pour une large part, un siècle pour l'Afrique. Cette chance de l'Afrique sera, je l'espère aussi, une chance pour la France. Car nous avons la capacité d'être, au niveau des entreprises comme des États, de vrais partenaires. ●



La jeunesse de la population et sa familiarité avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) constituent les meilleurs atouts du Bénin pour l'avenir de son décollage économique.

Une porte d'entrée vers l'hinterland

Membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), dont il a pris la présidence en octobre 2013, et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Bénin s'efforce d'accélérer son intégration régionale afin de renforcer la prospérité et le dynamisme de la région. Dans cette perspective, le gouvernement béninois a mis en chantier de nombreux projets d'envergure destinés à faire du pays une clé d'entrée au cœur de l'Afrique de l'Ouest.

Les chantiers fleurissent de-ci de-là au Bénin. Le long de la nouvelle route côtière des pêches entre Cotonou et Ouidah, les grues se multiplient et s'activent pour faire sortir de terre quelque 6000 chambres d'hôtels, des infrastructures de loisirs et des commerces. Le Ministre de la Culture et du Tourisme Jean-Michel Abimbola annonçait au printemps 2015 espérer faire croître « *d'au moins 35%* » la fréquentation touristique du Bénin grâce à ce projet de station balnéaire, qui pourrait accueillir à elle seule jusqu'à 95 000 touristes par jour. Le tourisme est l'une des cartes qu'entend jouer le Bénin pour stimuler son économie, alors qu'il ne se place qu'au 5^{ème} rang des destinations touristiques de la région en 2015, après le Ghana, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Nigéria.

Mais plus encore, les grues, échafaudages et tractopelles ont investi les grandes villes comme Cotonou, Porto-Novo ou encore Abomey-Calavi. La priorité numéro 1 du gouvernement béninois est de doter le pays d'infrastructures modernes en vue d'en faire un hub régional. À cette fin, il peut profiter de sa position frontalière avec l'un des géants africains, le Nigéria, mais aussi de sas entre le golfe de Guinée et les pays de l'hinterland (Niger, Mali, Burkina Faso). Outre l'électrification du pays, dont le Premier Ministre et candidat à l'élection présidentielle du 28 février 2016, Lionel Zinsou, a fait son cheval de bataille, le transport constitue le principal secteur où se portent les efforts.

Dans les cartons depuis 2003, la construction d'un port en eau profonde à Sèmè-Kpodji (entre Cotonou et Porto-Novo) a pu

débuter au printemps 2015. Avec pour vocation de dynamiser les activités portuaires du Bénin, il viendra compléter l'offre du Port de la capitale béninoise Porto-Novo et du Port autonome de Cotonou, dont la concession du terminal à conteneurs est détenue par Bénin Terminal, filiale du groupe français Bolloré Africa Logistics. Le 14 janvier 2015, le Président béninois Thomas Boni Yayi et le Premier Ministre nigérien Brigi Rafini inauguraient d'ailleurs le projet d'extension du terminal et de ses nouveaux portiques de quai.

Autre vaste projet mais qui tarde à démarrer, la construction de l'aéroport international de Glo-djigbé par le consortium sud-africain Aerosun aviation Cc. Cette nouvelle plateforme aéroportuaire est conçue comme un hub non seulement pour l'accueil des passagers et du fret des vols internationaux mais aussi pour servir d'escale aux vols régionaux. La construction de l'aéroport de Tourou, quant à elle, est en voie d'achèvement. En visite dans les nouveaux locaux de l'aéroport le 3 novembre 2015, le Ministre des Travaux Publics et des Transports, M. Gustave Sonon, a annoncé qu'un vol inaugural était prévu début 2016. Il est judicieusement situé à proximité de Parakou, l'une des escales de la future boucle ferroviaire ouest-africaine dont l'appel d'offres a été remporté par le groupe français Bolloré. Le coût de ce projet faramineux est évalué à quelque 2,5 milliards d'euros. Longue de 3 000 km, cette ligne de chemin de fer reliera à terme Lomé au Togo à Abidjan en Côte d'Ivoire, en passant par Cotonou et Parakou au Bénin, Niamey au Niger et Dori, Kyaya et Ouagadougou au Burkina Faso. La moitié des voies demandent à être réhabilitées



De droite à gauche, le Président béninois Thomas Boni Yayi, le Président nigérien Mahamadou Issoufou et le Président du groupe Bolloré, Vincent Bolloré, à l'occasion d'une visite au port de Cotonou.

tandis que l'autre (de Parakou à Ouagadougou) devra être construite.

Jouissant d'une bonne réputation dans ce pays de 10,6 millions d'habitants, les groupes français sont nombreux à y avoir développé leur activité, portant la France au premier rang des investisseurs étrangers au Bénin, en détenant près de 10% de son stock d'investissement direct étranger (IDE). Plus de 30 filiales ou succursales d'entreprises françaises et une cinquantaine de sociétés de droit local dirigées par des Français sont implantées au Bénin en 2015, comme Satom, Sogea et Franzetti, filiales du groupe Vinci, Lafarge ou encore Colas, filiale du groupe Bouygues. Ce dernier a d'ailleurs montré son intérêt pour devenir le maître d'œuvre de l'édification d'un hôpital d'excellence d'une capacité de 250 lits à Abomey-Calavi. La construction n'est pas le seul secteur où les entreprises françaises sont représentées. Accor compte un hôtel Novotel et un Ibis à Cotonou et pourrait aussi s'intéresser de près au potentiel qu'est appelé à offrir la route des pêches. Elles sont également actives dans

les domaines des assurances (AGF-Allianz, Groupama, AXA), de la distribution de produits pétroliers (Elf, Total, Picoty SA et Lafon Equipements Pétroliers) ou encore de la manutention portuaire (SMTC).

Le financement de ces vastes projets d'infrastructure constitue néanmoins un défi de taille. Le gouvernement béninois a bien mis en œuvre des mesures destinées à améliorer l'environnement des affaires et faciliter les échanges commerciaux : opérationnalisation du centre commun de pré-dédouanement, instauration d'un programme de certification des valeurs, dématérialisation de la chaîne des finances publiques. Depuis, d'autres réformes ont été annoncées comme l'assainissement des finances publiques et le renforcement des capacités des régies financières. Cela pourrait accélérer le versement des différents volets de l'enveloppe de 11,2 milliards de dollars d'investissements décidées lors de la Table ronde de Paris en faveur du Bénin, organisée du 17 au 19 juin 2014, et ouvrir la voie à de nouveaux projets d'envergure.

CF

Bénin | « Nous avons tous les atouts pour devenir le Singapour de l'Afrique occidentale »

© Ambassade du Bénin



Soutenu par le dynamisme du secteur de la construction, la croissance de l'économie béninoise devrait conserver sa vigueur (plus de 5%) dans les années à venir avec la mise en œuvre du Programme d'investissements structurants, visant notamment à renforcer le réseau d'infrastructures routières du pays.

Suite >

Le Bénin a d'ailleurs eu foi, au cours de ces dernières années, en son potentiel agricole. Pour faire du Bénin un pays autosuffisant, notre gouvernement a également développé une approche volontariste en vue de structurer douze ou treize filières agricoles qui ne se limitent pas qu'à la culture du coton.

Elles sont complétées par l'action menée dans le secteur de la santé. La mise en place d'un kit césarienne, pratique très répandue dans notre pays, témoigne de la volonté du gouvernement béninois de répondre aux besoins des populations et, notamment, des familles les plus défavorisées. Auparavant, dès la fin 2011, le Président Yayi avait instauré le Régime d'assurance maladie universelle (RAMU), l'équivalent de la Couverture maladie universelle (CMU) en France.

Les transformations de notre pays sont également visibles à travers la prolifération des infrastructures de transport et de communication. Sans infrastructures et sans énergie, toute stratégie de développement relèverait, en effet, du travail de Sisyphe. Les roades, qu'on appelle des toboggans à Cotonou, et que l'on voyait un peu partout à Dakar ou à Abidjan, font désormais partie de la vie quotidienne des Béninois, avec tout ce que cela implique en termes de connectivité et de rapprochement entre les lieux de production et les lieux où cette dernière est utilisée ou commercialisée. C'est une réalité que vous pouvez vérifier aux quatre coins du pays.

L.L.D. : Le Bénin a activement participé à la préparation de la Conférence des

Nations unies sur les changements climatiques (COP21) que la France a présidée du 29 novembre au 11 décembre 2015. Comment évaluez-vous l'impact du réchauffement climatique dans votre pays et notamment sur son secteur agricole ? Comment se traduisent concrètement les efforts du Bénin pour en limiter les effets ?

S.E.M.J.A.A. : Tout d'abord, je tiens à souligner que le Bénin a été l'un des tout premiers contributeurs du continent africain pour la préparation de la COP21. Il faut être bien conscient de l'enjeu de ces négociations : limiter le réchauffement climatique à une augmentation qui est déjà évaluée à 2 degrés d'ici 2050. Les décisions que nous prenons ou ne prenons pas aujourd'hui, engagent l'avenir de nos

enfants et celui de l'humanité. Aussi, il faut agir dès à présent. Cet effort exige du courage de la part de nos dirigeants, dont je pense qu'ils ont, pour la grande majorité pris la mesure des enjeux. Cet effort exige aussi beaucoup de bon sens, de pragmatisme et des moyens conséquents.

Nous sommes très investis dans la lutte contre le dérèglement climatique car nous en subissons pleinement les dégâts : érosion côtière, sécheresse notamment au nord du pays qui met à mal la production agricole, etc.

Le Bénin évalue à presque 30 milliards d'euros les besoins financiers pour vraiment s'attaquer à ce problème par des mesures soit d'adaptation, privilégiant le transfert de savoir-faire, soit d'atténuation en proposant des alternatives crédibles et solvables aux pratiques actuelles jugées polluantes. Notre effort budgétaire a, d'ailleurs, déjà démarré avec l'allocation d'une enveloppe de 2 milliards d'euros dans cette perspective. Nous attendons donc beaucoup de la COP21 pour amplifier cette action.

Il faut également comprendre que, comme beaucoup d'autres pays en développement, le Bénin a un besoin criant d'énergie. Il ne satisfait pour l'instant qu'à, à peine un tiers de ses besoins de manière autonome. Tout le reste est importé, dont bien entendu des énergies polluantes. Dans le même temps, l'Afrique n'est pas la région du monde d'où émane l'essentiel de la pollution, mais, au contraire, elle est probablement avec les États insulaires, la partie du monde la plus négativement impactée alors même qu'elle contribue à l'absorption des émissions de CO₂ avec ses vastes réserves de forêts.

© Ambassade du Bénin



À l'image du coton qui demeure l'un des principaux produits d'exportation du pays, l'agriculture constitue l'un des secteurs clés de l'économie béninoise, contribuant à hauteur d'un tiers au PIB.

Tout l'enjeu consistera donc à répondre à nos aspirations de développement tout en les adaptant aux exigences de la lutte contre le changement climatique. Nos pays attendent du concret pour accompagner l'adaptation de leurs économies. Et il ne s'agit pas du tout d'une politique de main tendue, mais d'une politique de responsabilité collective.

Aussi, pour que nos engagements fassent sens, surtout dans la durée, il faut non seulement transférer du savoir-faire, faciliter les moyens de financement et favoriser une co-production avec les institutions internationales qui ont les moyens d'accompagner les pays les plus vulnérables sur ce type de problématiques.

Je pense qu'il faut faire preuve de beaucoup de sérieux, de sens de la mesure et ne pas être dans l'excès. Tout le monde parle d'un accord contraignant et global. C'est un objectif important, à la hauteur des enjeux, mais il s'agit également de définir, de manière concrète, les moyens pour contribuer activement, au quotidien, à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il faut dès lors trouver des solutions pratiques au financement du développement des énergies renouvelables, qui supposent des investissements conséquents. Si cette transition énergétique est réellement engagée à l'échelle de l'économie mondiale, il est probable que la forte demande en équipement exercera sur les coûts d'investissement une pression vers le bas. C'est donc un pari qu'il faut tenter dès maintenant.

Le Bénin a lancé juste avant l'ouverture de la COP21, fin novembre 2015, une initiative qui, à mon sens, est exemplaire : le projet « Lumière pour tous ». Il s'agit d'un effort concret représentant un investissement de 50 à 60 millions d'euros visant à équiper 1 million de familles béninoises de kits solaires, avec un double objectif : qu'elles puissent éclairer leurs foyers et, pour celles qui le peuvent, se connecter à Internet. Il permettra ainsi d'améliorer l'éducation des enfants et, tout simplement, la vie de ces foyers au quotidien.

Ces kits sont toutefois de faible intensité, ne permettant pas de faire fonctionner un congélateur ou de petites unités de production. L'accroissement de capacité nécessaire dans ce but sera en revanche l'objet de la deuxième phase du plan d'électrification du pays annoncé par le Premier Ministre Lionel Zinsou. Celle-ci s'appuiera sur le déploiement d'une centaine de mini-centrales électriques.

Présenté comme un projet-phare du Bénin dans le cadre de la COP21,

© Ambassade du Bénin



Inaugurée le 15 janvier 2015, la nouvelle gare centrale de Cotonou marque la première pierre du gigantesque projet ferroviaire de la *Blueline* lancé par le groupe français Bolloré et qui traversera à terme les pays de l'hinterland ouest-africain. Au Bénin, il se matérialise notamment par la rénovation de la ligne de chemin de fer Cotonou-Parakou.

« Lumière pour tous » a reçu un excellent accueil partout où nous l'avons présenté auparavant, que ce soit à Paris, à Washington ou encore à l'Assemblée générale des Nations unies. En effet, si le Bénin ne représente qu'environ 1% de la population africaine, ce programme pourrait donc servir d'exemple ailleurs en Afrique et au-delà.

L.L.D. : Comment le potentiel hydroélectrique béninois pourrait-il être davantage valorisé ?

S.E.M.J-A.A. : Vous avez raison d'évoquer l'hydroélectricité. Celle-ci est appelée à devenir une composante essentielle de notre mix énergétique dont le prochain objectif est d'atteindre une capacité de 1000 MW.

Nous ne manquons pas d'atouts dans ce domaine. Le Bénin est, heureusement un pays encore bien drainé. Plusieurs projets de barrages sont d'ailleurs en cours de réalisation, comme celui de Kétou, d'Adjarala qui sera commun avec le Togo ou la réhabilitation du barrage de Nangbéto. Mais, outre ces grands projets, il ne faut pas non plus méconnaître l'apport complémentaire des micro-centrales hydroélectriques de quelques unités de mégawatts seulement, comme il en existe de nombreuses en France par exemple.

Le développement de l'hydroélectricité renforcerait d'autant plus notre mix énergétique. Elle compléterait l'énergie produite à partir des petites centrales photovoltaïques, qui essaient actuellement à travers le pays,

Suite
p. 28
»

© Studio Christ Diffusion / OF



Pour accélérer son développement économique, le Bénin a fait du renforcement de ses capacités de production électrique à partir de sources renouvelables comme le solaire, son fer de lance. Ci-dessus, l'inauguration des Espaces de l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) fonctionnant à l'énergie solaire, à Abomey, en 2009.

L B M

LES BAGNOLES MOTORS



L'année 2015 qui s'achève, s'est traduite par de grandes avancées au sein de notre entreprise. En effet, nous sommes désormais la 1ère société automobile du Bénin certifiée ISO 9001 version 2008.

Comme pour entériner cette évolution, le Cabinet International d'Etudes en Finances, ECOFINANCE reconnaîtra nos efforts en nous décernant, à l'occasion d'une cérémonie mémorable au Bénin Marina Hôtel le 17 Octobre 2015, la palme de « la société la plus dynamique dans le secteur de l'automobile au Bénin ». Nous sommes heureux de partager ces distinctions avec vous, et vous promettons de continuer sur la même lancée dans le but de toujours mieux vous servir.

Une nouvelle année commence, et notre enthousiasme demeure entier face aux défis à relever. Notre société compte asseoir son leadership dans les pays de la sous-région ouest-africaine à travers la promotion des différentes marques que nous représentons, malgré un contexte économique certes difficile, mais très prometteur au regard des nombreux projets de développement en cours dans la zone. Nous vous remercions de votre confiance et vous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2016.

Emma DOSSOU
DG LES BAGNOLES MOTORS SA



ISUZU



SCANIA

LES BAGNOLES MOTORS S.A - BENIN
Av. Van Vollen Hoven, Scoa Gbéto
Cotonou (BENIN)



CONCESSIONNAIRE MULTIMARQUE

1ère Société automobile certifiée ISO 9001 version 2008 au Bénin

Notre pays le Bénin est en pleine mutation. Si l'année 2015 a été riche en événements, celle qui s'ouvre devant nous, va particulièrement marquer, avec la tenue des élections présidentielles, un nouveau départ plein d'espoir pour le peuple



béninois et bien évidemment pour notre clientèle.

Notre société grandit d'une année à l'autre et s'efforce d'améliorer la qualité de ses prestations en offrant un service diversifié et de bonne facture à notre clientèle, dont la fidélité ne nous a jamais fait défaut.

Avant toute chose, nous voudrions exprimer notre gratitude à tous nos clients, et à tous ceux qui nous accompagnent dans nos efforts de progression.

L'une de nos grandes ambitions pour cette année vise à accroître notre couverture géographique tout en poursuivant les investissements de remise à niveau et d'amélioration de nos infrastructures d'accueil, afin de nous rapprocher davantage de vous pour toujours et encore mieux satisfaire vos besoins.

C'est fort de cet engagement, que nous vous formulons tous nos vœux de santé, de paix et de prospérité.

Meilleurs vœux 2016.

Valéry ALAPINI
PCA LES BAGNOLES MOTORS SA

Tél. +229 21 31 00 02 - Fax : +229 21 31 05 50
contacts@lesbagnoles.com
www.lesbagnoles.com

Un tremplin pour les cultures africaines

Voisin de la première puissance économique régionale qu'est le Nigéria, le Bénin fait figure de trait d'union naturel entre les cultures issues des mondes francophone et anglophone. Comptant de nombreux artistes qui percent sur la scène internationale, le pays de la chanteuse Angélique Kidjo, également Vice-Présidente de la Confédération Internationale des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs (CISAC) et Ambassadrice de bonne volonté de l'UNICEF, aspire à devenir pour l'Afrique un tremplin culturel d'envergure régionale, voire mondiale.



Consolider les bases d'un développement humain durable

Par S.E.Pr. Jean CHABI OROU,
Ambassadeur, Délégué permanent du Bénin auprès de l'UNESCO

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il était apparu nécessaire que la communauté internationale pensât, avec le traité de Londres, à la mise sur pied de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture : l'UNESCO.

La pertinence de cette organisation nous est brutalement rappelée par les douloureux événements aux couleurs de feu et de sang qui se déroulent quotidiennement sous nos yeux.

Depuis l'adhésion du Bénin à l'organisation le 18 octobre 1960, les relations entre le Bénin et l'UNESCO sont à la fois singulières et profondes. En effet, il s'est établi entre le Bénin et l'UNESCO, en application des différents chantiers

relevant des compétences de cette institution onusienne, notamment l'éducation, les sciences, la culture ainsi que l'information et la communication, une coopération mutuellement bénéfique aux deux parties.

La mise en œuvre de cette coopération avec l'UNESCO est assurée par la Délégation permanente du Bénin auprès de l'UNESCO (DPBU) qui est le bras technique et opérationnel des différentes politiques en matière d'éducation, de sauvegarde du patrimoine culturel, de mobilisation sociale à travers l'information et la communication, etc.

Les différentes actions menées par le Bénin à travers sa Délégation permanente ont permis d'obtenir des résultats probants dans les différents

secteurs programmatiques de l'organisation, notamment :

L'éducation :

- La création de deux chaires UNESCO à l'Université d'Abomey-Calavi : la première dans le domaine des droits de la personne humaine et de la démocratie en 1995 et la seconde en physique, mathématiques et application en 2006 ;

- L'électrification et la connexion au réseau internet de 15 écoles rurales ;

- L'appui au Plan décennal du secteur de l'éducation (PDSE) qui a favorisé une augmentation quantitative et qualitative de la population scolaire ;

- L'organisation de deux forums en 2006 et en 2014 sur l'éducation.

La culture :

- L'inscription en 1985 des Palais royaux d'Abomey sur la Liste du Patrimoine mondial ;

- L'inscription en 2001 du genre oral Gèlèdè sur la Liste du Patrimoine immatériel ;

- L'appui à l'élaboration du dossier d'inscription de la Route de l'esclave sur la Liste du Patrimoine.

Les sciences :

- L'appui à l'élaboration de la politique des géoparcs et de la

lutte contre l'érosion côtière ;

- La Chaire UNESCO en science, technologies et environnement créée en 1996 à l'Université d'Abomey-Calavi.

L'information et la communication :

Dans ce domaine, notre action se caractérise par un ensemble de mesures d'appui aux médias.

Cet inventaire non exhaustif des résultats obtenus montre à suffisance, le dynamisme de l'équipe conduite dans l'enracinement des idéaux de l'organisation au sein de la communauté béninoise bénéficiaire.

Face aux multiples bouleversements que connaît le monde, et au regard des nouveaux défis auxquels l'humanité est confrontée, l'UNESCO, aujourd'hui plus qu'hier, doit renforcer son leadership dans les différents domaines de sa compétence en vue de créer les bases d'un monde de fraternité, plus humain en « *élevant dans l'esprit des hommes les défenses de paix* ».

La DPBU continuera d'œuvrer pour le renforcement de notre système éducatif et la promotion de nos patrimoines culturels, car investir dans l'éducation et la culture, c'est consolider les bases d'un développement humain durable. ●



Le gouvernement béninois a fait de l'éducation une priorité dans le cadre de la troisième phase du Plan décennal de développement du secteur de l'éducation (PDDSE).



« Donner à voir, donner à aimer, donner à polémiquer, donner à partager »

Par Mme Marie-Cécile ZINSOU*,
Présidente de la Fondation Zinsou

Première fondation privée au Bénin, tournée vers la culture et l'art contemporain, la Fondation Zinsou a été créée en juin 2005 à l'initiative de la famille Zinsou. Elle se veut être le tremplin d'une diffusion populaire et d'une reconnaissance universelle de l'art contemporain africain validant comme principe premier : la gratuité totale de toutes ses activités.

Lieu d'exposition dédié aux artistes contemporains africains en terre africaine, la Fondation Zinsou souhaite « donner à voir, donner à aimer, donner à polémiquer, donner à partager ». Ainsi, des installations de Romuald Hazoumé aux toiles de Jean-Michel Basquiat, de l'appareil photographique de Jean-Dominique Burton à celui de Malick Sidibé, des installations d'Aston aux sculptures en papier mâché de Mickaël Betheslasié : 25 expositions ont été présentées au public par



Fondation
Zinsou

la Fondation Zinsou depuis sa création.

Chacune de ces expositions a fait l'objet d'une variété de publications aux Éditions de la Fondation Zinsou. Un atelier gratuit, « Les Petits Pinceaux », destiné aux enfants de 5 à 13 ans est animé par une éducatrice professionnelle au siège de la Fondation Zinsou. Il permet de faire découvrir l'art contemporain aux « petits » par le biais d'activités créatives

en relation avec les thèmes des expositions en cours. Accompagnée par des partenaires

tels que Sotheby's, Enrico Navarra, African Artists for Development (AAD) et le Programme PSCC de l'Union européenne, la Fondation Zinsou s'est également dotée depuis décembre 2009 de six « Mini-Bibliothèques » réparties dans la ville de Cotonou, capitale économique du Bénin, facilitant ainsi l'accès à la lecture dans un pays où le prix des livres et leur rareté le rendent prohibitif.

© Jean-Dominique Burton



En 2015, la Fondation Zinsou a célébré le 10^{ème} anniversaire de sa création. Première structure béninoise dédiée à l'art contemporain, elle a ouvert son musée le 11 novembre 2013 à Ouidah, près de Cotonou.

Depuis 2009, un bus culturel, offert à la Fondation Zinsou, favorise le déplacement des enfants et leur permet d'accéder gratuitement à l'art contemporain.

En novembre 2013, la Fondation Zinsou a inauguré son Musée d'art contemporain ; le premier à incarner la contemporanéité en Afrique de l'Ouest, dans un monument historique afro-brésilien de la ville de Ouidah : la Villa Ajavon. Dédié à la collection permanente de la Fondation Zinsou, le Musée offre un lieu de rencontre entre l'art et tous les publics et donne une nouvelle visibilité au continent comme véritable acteur du monde de l'art.

Pour son 10^{ème} anniversaire, en juin 2015, la Fondation Zinsou a présenté sa nouvelle création conçue sous la direction technique de Pierrick Chabi, jeune entrepreneur franco-béninois : l'application numérique WAKPON - *Le Musée fait le mur*.

Cette application gratuite emmène ses utilisateurs à la

découverte des artistes contemporains qui font la collection du Musée de Ouidah, à travers une expérience muséale inédite : une visite guidée hors-les-murs. Avec le développement de WAKPON - *Le Musée fait le mur*, la Fondation Zinsou redit la richesse du continent africain en termes de créativité mais aussi d'innovation technologique.

Ces nombreux développements ont permis à la Fondation Zinsou de mettre en place une structure pérenne où les talents émergent, évoluent et sont soutenus jusqu'à leur pleine apogée, tant chez les personnalités déjà installées dans une scène artistique en pleine expansion que chez les artistes en devenir. L'accès à l'art n'est pas une expérience à sens unique. L'éveil des talents et le développement, tant artistique qu'humain, passe par l'accompagnement des artistes et la diffusion de leurs œuvres, mais aussi par l'éducation de leur public et le développement à tous niveaux du monde qui les entoure.

© Fondation Zinsou



Des visiteurs accueillis à l'espace muséal au siège de la Fondation Zinsou, à Cotonou, consacrant une exposition au célèbre photographe malien Malick Sidibé.

*Le portrait de Marie-Cécile Zinsou est présenté d'après une photographie de Malick Sidibé.

Bénin | « Nous avons tous les atouts pour devenir le Singapour de l'Afrique occidentale »

© Ambassade du Bénin



Pays de près 10,6 millions d'habitants, le Bénin compte quelque 40 ethnies.

Suite ➤ mais qui demeurent une source de production d'électricité intermittente.

L.L.D. : Avec une croissance moyenne de plus de 5% depuis 2012, l'économie béninoise demeure dominée par le secteur agricole. Fort de son positionnement stratégique, quels sont les secteurs d'activité appelés à favoriser sa diversification ?

S.E.M.J.A.A. : L'agriculture représente, en effet, un secteur d'activité majeur pour l'économie béninoise. Nous exportons, par exemple, vers notre grand voisin, le Nigeria, d'importants volumes de biens alimentaires, notamment en matière de production vivrière (noix de cajou, tomates...). Le marché Dantokpa, à Cotonou, est en outre le plus grand marché ouest-africain. Pour les pays frères enclavés, dits de l'hinterland, que sont le Niger, le Burkina Faso jusqu'au Tchad, le Bénin joue également le rôle de plateforme de transit pour des marchandises et des équipements de toutes sortes.

De fait, le Bénin fait déjà figure de hub, mais qui gagne désormais à être développé et modernisé. Il s'agit désormais de monter en gamme et de compléter notre offre agro-alimentaire dont les marges de progression sont, par ailleurs, encore très vastes. Le Bénin dispose, en effet, de tous les atouts pour devenir « le Singapour de l'Afrique occidentale ». C'est une vision dont je revendique un peu la paternité. Je pense vraiment que nous pouvons suivre ce modèle. Une des caractéristiques de l'âme béninoise, c'est le rapport à l'éducation et au savoir. Nous avons une jeunesse éduquée, qui en veut et qui est très pointue dans des domaines comme les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et le numérique. Significativement, un projet de Maison du numérique devrait d'ailleurs voir le jour très prochainement à Cotonou. Elle sera

un peu l'équivalent de Numa à Paris, avec des incubateurs de start-ups, pour permettre à de jeunes créateurs de se retrouver pour créer, rechercher des partenaires, développer et, ce faisant, générer de nouvelles activités et richesses.

Fort de son rôle de plateforme des échanges commerciaux dans la région, le Bénin a par ailleurs vocation à accueillir les sièges des grandes sociétés internationales notamment des secteurs de l'assurance, de la finance, des activités maritimes, de la production de biens d'équipement, qui envisagent de se développer en Afrique de l'Ouest et pas nécessairement qu'au Bénin. Pour les attirer, nous pouvons faire valoir la stabilité politique de nos institutions, un environnement démocratique, un niveau d'éducation élevé et une qualité d'accueil exceptionnelle, ce qui inclut un niveau de sécurité permettant à quiconque de se promener sans crainte dans nos rues.

L.L.D. : Cette ambition suppose des investissements dans les infrastructures de transports ou de logistique... Quel rôle a joué dans cette perspective la Table ronde pour le financement du développement du Bénin qui s'est tenue à Paris du 18 au 20 juin 2014 ?

S.E.M.J.A.A. : En effet, le Président Thomas Boni Yayi s'est particulièrement mobilisé tout au long de son second mandat en vue de renforcer les infrastructures béninoises, autour de projets créateurs de connectivité et de richesses. Dans cette perspective, il a également cherché à susciter l'intérêt de la communauté internationale. C'est dans cette dynamique que s'est tenue, en juin 2014, la Table ronde pour le financement du développement du Bénin. Elle a constitué un remarquable succès. Les attentes du pays ont été largement dépassées en matière de mobilisation de ressources, avec des

engagements globaux estimés à plus de 9 milliards d'euros. Je pense que depuis la Table ronde, plus de 55% à 60% de ces fonds ont dû être mobilisés.

Près de 130 projets ont alors été présentés aux bailleurs de fonds. Parmi les plus importants, je citerais :

- La partie béninoise de la grande boucle ferroviaire qui reliera à terme le Bénin, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Togo. Dans le cadre de ce projet, une société de projets, Benirail, a été créée avec pour actionnaire, un partenaire de référence, le groupe français Bolloré (40% des parts), les États béninois et nigérien (10% des parts respectivement) et des entreprises privées des deux pays (20% des parts respectivement). Elle aura pour objectif de mettre en œuvre, pour la partie béninoise, la rénovation du tronçon ferroviaire reliant Cotonou à Parakou et de construire un nouveau tronçon entre Parakou et Niamey. Sa vocation est double : le transport de marchandises vers le port de Cotonou et le transport de voyageurs. Cette ligne ferroviaire se poursuivra ensuite vers Ouagadougou, Abidjan, Lomé avant de revenir au Bénin. En peu de temps, ce projet a connu une accélération exceptionnelle grâce notamment à l'actionnaire de référence. Ce projet changera vraiment la situation de notre pays, mais aussi des autres pays concernés. Parallèlement, le groupe Bolloré est également en train de terminer la construction de la ligne côtière entre Seme et Pahou. Ce tronçon sera essentiellement destiné au transport de passagers.

- Le nouvel aéroport international du Bénin qui sera situé à Glo-Djigbé, à 40km de Cotonou, dont la réalisation représenterait un investissement 250 à 300 millions d'euros.

- L'hôpital dit de référence régionale, dont la vocation sera de permettre d'offrir aux populations de la région un centre de soins aux standards

internationaux, et donc une alternative à l'Afrique du Sud ou à Paris. Son coût est estimé entre 100 et 150 millions d'euros. De grands groupes français se montrent très intéressés comme Bouygues Construction, dont une délégation s'est récemment déplacée à Cotonou et travaille sur le sujet. Nous avançons également sur le volet du personnel qui sera appelé à assurer le fonctionnement de l'hôpital.

- Le développement des infrastructures touristiques, avec notamment le grand projet de la Route des pêches, lancé depuis quelques années, et qui a connu après la Table Ronde une véritable accélération. Les résultats sont déjà bien visibles puisque de grands groupes terminent actuellement la construction des hôtels à Cotonou.

- Le processus d'ouverture du secteur des télécommunications et, plus précisément, du capital de Bénin Télécoms qui arrive d'ailleurs à son terme. L'État béninois est, à cet égard, conseillé par la banque Lazard, dont le travail est tout à fait remarquable.

En outre, il faudrait ajouter une multitude de projets routiers notamment dont la liste serait trop longue à citer.

L.L.D. : Vous avez beaucoup parlé des entreprises françaises, mais peu des entreprises étrangères et, notamment des entreprises chinoises qui sont de plus en plus présentes en Afrique. Dans quelle mesure la Chine offre-t-elle de nouvelles perspectives de développement pour le Bénin ?

S.E.M.J.-A.A. : Le Bénin se doit d'être ouvert à tous les partenariats dès l'instant où ils participent à sa stratégie de développement. Nous avons la ferme détermination de concrétiser un projet de développement durable et sur la longue durée, ce qui n'est pas la même chose. Dans ces conditions, notre pays est prêt à accueillir les investisseurs quelle que soit leur provenance.

Toutefois, il est vrai que, pour des raisons à la fois historiques, culturelles, linguistiques, mais aussi politiques, nous avons instauré un partenariat privilégié avec la France. En ma qualité d'Ambassadeur du Bénin en France, nourrissant, qui plus est, un tropisme français très marqué, je souhaite évidemment, pour ma part, que les entreprises françaises soient plus présentes au Bénin et, plus largement en Afrique.

Au-delà des mots, comment fait-on pour y parvenir ? Lorsque l'actuel Ministre français de l'Économie, M. Emmanuel Macron, était Secrétaire général adjoint de l'Élysée, j'avais eu l'occasion de réfléchir avec lui à un dispositif



5^{ème} destination touristique de l'Afrique de l'Ouest, le Bénin a enregistré 400 000 visiteurs en 2014. Avec l'achèvement de plusieurs projets de grande ampleur comme ceux des groupes Marriot et Chain Hotels, le secteur touristique béninois est appelé à croître fortement dans les prochaines années.

pour permettre de lancer beaucoup plus d'entreprises françaises, et en particulier des petites et moyennes entreprises (PME), dans le bain de l'investissement en Afrique. Cette dynamique participerait au développement économique de notre continent par le transfert de compétences, et de technologies. Mais, pour que ce dispositif soit efficace, il doit, à mon sens, aussi participer à la résolution de la question du chômage en France.

C'est un objectif tout à fait réalisable. J'en veux pour preuve mon expérience auprès des entreprises, lorsque j'étais jeune ingénieur des Mines, en région Centre, dans les années 1990. J'avais alors en charge le développement de l'investissement dans les PME. À cette époque, quasiment toutes les régions avaient mis en place un dispositif appelé « l'aide au renforcement de l'encadrement », avec le concours de l'État et de l'UE. Il s'agissait de permettre à des entreprises d'embaucher des cadres de très bon niveau en prenant en charge 50% de leurs salaires. Au final, l'objectif était de permettre au chef d'entreprise de recruter des responsables spécialisés pour élargir la clientèle de l'entreprise et accroître sa production. Les résultats ont été spectaculaires. Des entreprises qui n'étaient jamais sorties du Loiret, ont découvert des clients potentiels dans les départements voisins comme le Cher, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire. Certaines sont même sorties de la région et, pour les meilleures, ont gagné des marchés en Europe.

Je considère que c'est exactement la même chose qu'il faut faire avec l'Afrique. Évidemment, tout le monde pense aux effets d'aubaine. Mais les

grands groupes n'ont pas besoin de l'État, car ils sont déjà présents dans les marchés émergents. En revanche, il existe une expertise remarquable en France qui reste méconnue ou qui ne franchit pas le pas de l'international. J'ai, moi-même, fait le privé, je connais l'entreprise, le savoir-faire dans l'industrie française. Simplement, une petite entreprise de 20-30 personnes ne prend pas le risque de s'aventurer dans un pays africain. Et pour cause, elle ne connaît pas cet environnement. À l'État, donc, de trouver les formes d'incitation qui peuvent être, par exemple, du crédit impôt-recherche dans les domaines d'excellence en France. Ce gisement est immense : il existe 1,5 million de PME en France. Ceux sont ces PME-là qui sont pourvoyeuses d'emplois. En retour de ces marchés gagnés, on contribuerait au développement du continent africain.

Alors pour répondre à votre question, nous entretenons une relation privilégiée avec la France, que nous souhaitons approfondir, sans qu'elle nous empêche, pour autant, de travailler avec tous les pays du monde. Vous citez la Chine. Elle est certes devenue un partenaire important pour notre pays, mais elle est éloignée. Nos réflexes sont avant tout français. Il faut que nos élites de part et d'autre soient conscientes de cette réalité et qu'elles sachent en tirer bénéfice dans l'intérêt de nos processus de développement respectifs. Ce qui ne va pas sans que l'on traite également des questions de sécurité, d'emploi, d'immigration, etc.

L'Afrique et l'Europe sont deux parties du monde dont la proximité non seulement géographique mais aussi culturelle, peut en faire l'une

© Ambassade du Bénin



Situé sur le Golfe de Guniée, le Bénin offre une grande variété de paysages contrastés entre la savane au Nord et la plaine côtière parsemée de lagunes.

» des plus grande zones de prospérité du monde si l'on s'y prend bien. Pour l'heure, les besoins sont en Afrique, et le savoir-faire est en Europe. À l'inverse, l'Afrique étant appelée à devenir le continent le plus peuplé du monde, si l'on ne crée pas les conditions pour fixer dès maintenant cette jeunesse africaine débordante d'énergie, pour ne pas la désespérer, ce sera la submersion. Il y a ce risque, mais aussi l'énorme avantage que peut en tirer l'Europe. Il s'agit donc de coproduire véritablement de la prospérité. Et c'est tout à fait possible. La période de la colonisation fait maintenant partie de l'histoire. Face au risque que cette situation s'inverse, il faut absolument se départir de tout esprit de culpabilité. Chacune de nos élites doit faire l'effort de se débarrasser de ce complexe d'infériorité ou de supériorité qui nous caractérise encore. La liberté est devenue une valeur commune, tout comme le besoin de sécurité. Il ne s'agit pas de faire semblant de traiter d'égal à égal. La France a affaire à

des partenaires privilégiés qu'il faut savoir comprendre. Il faut écouter un peu plus les pays africains.

Au fond, la question est : que pouvons-nous faire ensemble puisque nos sorts sont liés ? Vous avez sans doute lu le dernier rapport du Sénat intitulé « *L'Afrique est notre avenir* ». Celui-ci est bien détaillé, écrit par des spécialistes. Il dépeint ni plus ni moins que la réalité. Comment pouvons-nous faire pour être de meilleurs voisins ?

L.L.D. : Alors que vous avez été ancien élève de l'ENA et que vous avez effectué toute une partie de votre carrière en France, quelle expérience tirez-vous de votre mission d'Ambassadeur du Bénin en France ?

S.E.M.J.A.A. : Tout d'abord, je suis fier de servir mon pays. Mon objectif comme Ambassadeur, c'est de rapprocher mon pays de naissance de mon pays d'adoption.

Mes années passées à l'ENA, puis au sein de la fonction publique territoriale

française me sont aujourd'hui d'une grande aide. Je travaille ainsi beaucoup en m'appuyant sur le corps préfectoral français qui intègre aujourd'hui une mission économique beaucoup plus prononcée qu'auparavant.

J'ai également été Conseiller au sein d'une Ambassade de France à l'étranger, en l'occurrence en Afrique du Sud. En tant qu'ancien élève des Mines ayant ensuite travaillé dans le secteur privé, je connais l'entreprise, ses contraintes, son fonctionnement. Aussi, à la diplomatie classique, disons, représentative, je préfère nettement l'action. Je m'efforce ainsi toutes les deux semaines de visiter une entreprise en province dans des secteurs d'activité dont je sais que notre pays est demandeur et qu'il peut être susceptible d'intéresser d'éventuels entrepreneurs. De ce point de vue, je m'appuie également sur le réseau du MEDEF ou celui des chambres de commerce et d'industrie. Je peux affirmer à cet égard qu'en France, je suis le premier VRP du Bénin. ●

Biographie

S.E.M. Jules-Armand ANIAMBOSSOU

Né le 18 mai 1962 à Cotonou (Bénin), S.E.M. Jules-Armand Aniambossou est diplômé de l'École des Mines de Douai, en 1989, Auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, en 1992, et ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA), en 2004 (promotion Leopold Sedar Senghor). Il exerce les fonctions d'Ingénieur de l'industrie et des mines à la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) de la région Centre, de 1992

à 1999, et à la Direction de l'action régionale, de la petite et moyenne entreprise (DARPMI) du Ministère de l'industrie, de 2000 à 2001. Il est affecté à la sortie de l'ENA au Ministère de l'intérieur pour occuper le poste d'Administrateur civil à la Direction des libertés publiques et de l'action juridique, en 2004, de Sous-préfet et Secrétaire général adjoint de la Préfecture du Nord, de 2004 à 2006, et de Sous-préfet, Directeur de cabinet du Préfet de région, à la Préfecture de la Marne,

de 2006 à 2007. Il rejoint le secteur privé pour assumer les responsabilités de Secrétaire général du groupe Poweo, opérateur d'énergie, de 2007 à 2011, et de Concepteur de programmes, pour le groupe Africasol, créateur de centrales solaires à concentration thermodynamique en Afrique, en 2010. Il est, de 2011 à 2013, Conseiller du Président de Stratom, premier groupe d'auberges et de relais hôteliers ultra-marins, et Administrateur et Directeur des relations institutionnelles

chez EOLE-RES, filiale française du groupe britannique RES, spécialisé dans les énergies renouvelables. S.E.M. Jules-Armand Aniambossou est nommé Ambassadeur du Bénin en France le 15 mars 2013, avec accréditation en Espagne, en Albanie, en Grèce, au Portugal, en Serbie, en Grande-Bretagne, en Turquie et à Chypre, ainsi qu'auprès de l'OCDE, de l'OAMCAF, de l'OIE, de l'HF, de l'OIF (Paris), de l'OMI et de l'OIC (Londres) et de l'OMT (Madrid). ●

Benin

🇧🇯 “Benin possesses all the advantages to make it into the Singapore of West Africa”

Interview with H.E. Jules-Armand ANIAMBOSSOU, the Ambassador of Benin to France

With the presidential elections in February 2016, Benin will test again its democratic model, which is considered outstanding in Africa. After two terms in office, President Thomas Boni Yayi will leave behind a legacy of wide-ranging reforms with the implementation of structural initiatives in the sectors of transports, education and health among others. The Ambassador of Benin to France, H.E. Jules-Armand Aniambossou, outlines for us the country's strategy in order to become an economic hub at the heart of West Africa. He also tells us about Benin's commitment to the fight against terrorism and towards a sustainable model of development.

The Diplomatic Letter: Mr Ambassador, President Thomas Boni Yayi declared a day of national mourning for the victims of the deadly attacks of 13 November 2015 claimed by the ISIS terrorist organisation. How did you experience these tragic moments?

H.E. Jules-Armand Aniambossou: Yes, on 13 November 2015, France was struck by cowardly and heinous attacks. And through France, it was also the entire freedom-loving world that was attacked. That is why President Boni Yayi decreed a day of national mourning. He naturally expressed his compassion and his friendship to his French counterpart, President François Hollande. The Beninese government also sent a representative to the French Embassy in Cotonou.

Beyond symbols, these exchanges demonstrated Benin's deep sense of solidarity with France, our friend, and how strongly concerned it feels by the scourge of terrorism, which in reality affects us all. This is the point I stressed among my friends and acquaintances in France,



Benin President Thomas Boni Yayi and French President Francois Hollande visited the Bluezone area in the Zongo district of Cotonou on 2 July, 2015. Located nearby Cotonou's railway station, Zongo's Bluezone is built by French group Bolloré and will be a high tech complex energy self-sufficient thanks to its technology based on photovoltaic electricity and Lithium-Metal-Polymer battery.

many of whom are, moreover, first-rank personalities on the French political scene. For my part, I have dual nationality and am very proud of this fact. I feel French as much as Beninese. That is to say that, as a French citizen, I have been directly affected by the attacks. This truly is a war and we must give ourselves the means to preserve the values of the Republic we all hold so dear.

I think, in fact, that these terrorists did not seek to attack a specific social category, a particular religious confession, a particular skin colour or a particular ideological trend. No, it was our values and our way of life that they targeted, people who like sports and music or having a good time with friends on a café terrace. So now, more than ever we say *Vive la République*, but a strong Republic in a united France!

T.D.L.: Benin is itself engaged in the fight against terrorism, and specifically against the Boko Haram organisation, as part of the Multinational Joint Task Force (MNJTF). How would you describe the scale of the threat and the measures taken by your country to counteract it?

H.E.J.A.A.: Benin has always been on the front line in the fight against international terrorism. As President Boni Yayi has often said, terrorism has no borders. Let us not forget that he played a leading role in facilitating and creating the conditions for the French intervention in Mali when he was Chair of the African Union (AU) in 2012. He also succeeded in persuading international decision-makers that the French intervention was necessary.

You are correct to highlight this aspect of the fight against terrorism. France has been struck twice in 2015, but Benin and

other African countries are also directly threatened by this scourge, as recent events in Mali and Tunisia have once again reminded us. In West Africa, we are confronted with the abuses of the Boko Haram sect, which, as you know, has pledged allegiance to the Islamic State. Benin is all the more concerned in that we share a roughly 800-km-long border with Nigeria.

In early 2013, we were the first African country to deploy troops in Mali, in Kidal precisely. Since then, through the voice of its president, Benin has constantly proclaimed the need to fight against terrorism, but also, despite modest capabilities, the need to back this up with a human presence on the ground to support the UN peacekeeping forces.



Benin

PRESIDENTIAL REPUBLIC

Capital: Porto-Novo

Surface area: 112 622 km²

Population: 10.6 million inhabitants

Official language: French

National day: 1st August

Head of State: Mr Thomas BONI YAYI

Prime Minister: Mr Lionel ZINSOU

Minister of Foreign Affairs, African Integration, Francophonie and Beninese

Abroad: Mr Saliou AKADIRI

Minister of National Defence:

Mr Théophile Robert YAROU

State Minister of economy, Finances

and Denationalization Programs:

Mr Komi KOUTCHÉ

Minister of Industry and Trade:

Mr Ibrahim Pocoun Damè KOMBIENOU

GDP: \$8.69 billion (2014)

Growth rate: 5.4 % (2014)

Imports: \$2.74 billion (2014)

Exports: \$2.15 billion (2014)

Currency: CFA Franc

Benin | Benin possesses all the advantages to make it into the Singapore of West Africa

© UN Photo/Amanda Valsard



Benin Prime Minister Lionel Zinsou addressing the general debate of the UN General Assembly's 70th session, on 30 September 2015, in New York.

» The war against terrorism will be a long one. It will require total commitment, of course, and more than just commitment, a systematic approach. In the name of all peoples who love justice and freedom, we must put in place a global coalition, because for too long it has been considered in some quarters, and wrongly so, that terrorism was the problem of other countries. This war calls for massive resources to counteract terrorism and to sometimes be one step ahead of it and hit it hard. Failing which, we will not emerge victorious.

T.D.L.: Before the Versailles Congress on 16 November, 2015, President François Hollande invoked Article 42 of the Lisbon Treaty, which stipulates the requirement for Member States of the European Union (EU) to come to each other's aid if one comes under attack. While Germany has recently deployed fresh troops in Mali, to what extent do you consider that not just France but Europe should be more involved in the fight against terrorism on the African continent?

H.E.J.A.A.: It is a pure syllogism to consider that what is good for France is good for Europe. As in the example of the French intervention in Mali, President François Hollande has taken many initiatives in favour of Africa over a short time span. In light of these accomplishments, it would seem to be both useful and urgent, as well as in the EU's own interest, for a concrete response to be given to this appeal.

During the speech he gave in Versailles, the French Head of

State also emphasised the primacy of security over the stability pact. Of course, the same fiscal criteria are binding for all EU Member States and France, like the other Member States, has an obligation to comply with them. That said, I consider that his call for European and indeed international solidarity is entirely justified. The EU should in fact draw useful lessons from these events and proceed pragmatically so that France's financial outlay is shared in part, or at least that it is considered as a bulwark to preserve our freedoms and our democracies, and that consequently France should not be penalised.

T.D.L.: In the aftermath of the attacks on 13 November 2015, France decided to focus its military action on targeting ISIS. Considering its relations of cooperation in the fields of defence and security with various African countries, including Benin, do you fear a French withdrawal in Africa?

H.E.J.A.A.: No, I do not think it is likely. Under the leadership of President François Hollande, France took the initiative of intervening in Mali in 2012, with the near unanimous support of French politicians. This salutary and life-saving vision led to the right decision at the right time. A few

months later, it would have been too late. One can say that France saved the region, if not the whole of Africa. Without this intervention, I think that, unfortunately, today, these terrorists, operating under religious pretexts, would not only be in Mali but probably also in Lomé, Cotonou and Abidjan, if not well beyond.

« **While Benin already had the status of a hub, it is now benefitting from expansion** »

Today, France continues to devote enormous budgetary resources to ensuring security in this part of the African continent. In this respect, it is acting as a leader and I cannot imagine that it would withdraw given the scale of the terrorist threat. It is absolutely essential for this work to continue. The challenge for Africa, as for Europe, is immense. It is a question of defending the very foundations of our societies or what we want them to become, that is to say, societies that continue to be built on the principles of freedom, fraternity and development.

But this commitment is also, in my opinion, the smartest way for France to protect itself and, more broadly speaking, Europe. Again, terrorism knows no borders. Countries not affected today could be hit tomorrow. The regions of Europe and Africa are close, not only geographically, but also historically and in places culturally. If our countries do not meet this challenge head on, the battle will not be won.

Of course, France cannot and should not bear the burden alone. We mentioned European and international solidarity earlier. But we, the African partners, also have our role to play. We cannot sit idly by waiting for everything to come from outside. Indeed, countries with modest means are making substantial budgetary efforts. As illustrated by the Multinational Joint Task Force, our troops are participating directly in this fight against terrorism.

T.D.L.: Speaking of which, in your opinion, are the structures of the African Union capable of responding to the challenge of terrorism?

H.E.J.A.A.: Africa is on the move and, through this movement, African institutions are too. I sincerely believe that African leaders, spurred on by some of their number, have fully grasped the scale of the challenge. Since its establishment, the AU has come a long way in terms of defence and security. Only recently, steps were taken during the African security summit, held in Paris in December 2014, to create rapid reaction forces.

T.D.L.: On an official visit to Cotonou on 2 July 2015, President François Hollande held up Benin as a "democratic model" in Africa. How would you describe the implications of this responsibility?

H.E.J.A.A.: The fact that Benin is considered a democratic model places a greater onus on the Beninese people. At the same time, we are particularly proud to be considered as a model. We owe it to the commitment of the Beninese to fraternity, justice and labour, the three

words that make up the national motto of the Republic of Benin.

Since the Sovereign National Conference in 1990, Benin has indeed favoured a number of measures in line with dual political and economic liberalism. Not wishing to boast, we were the first country on the African continent to adopt this approach. Therefore I think that Benin has reached the “ratchet effect”, that is to say that today no one dares to imagine going back, although we must never cease cultivating democracy and the rule of law. These processes are never completely acquired and complete. In my view, the firm choice made in favour of this political and social system also explains our country’s sometimes spectacular socio-economic achievements. In particular, I have in mind the Millennium Development Goals (MDGs) we achieved regarding access to safe drinking water. This also explains – and again, the intention is not to give lessons to anyone – the role of spokesperson that Benin traditionally plays during international crises, sometimes even in regions far away from the African continent.

T.D.L.: In compliance with the rule of law and the Constitution of Benin, President Thomas Boni Yayi will not be running in the elections taking place in February 2016. What is at stake in this election and, more broadly what challenges await his successor?

H.E.J.A.A.: The commitment made by President Thomas Boni Yayi is sufficiently rare and therefore deserves to be highlighted. I commend his wisdom and courage. Furthermore, this commitment concretely illustrates the strength of Beninese democracy and the commitment of its people and its president to scrupulously respecting its values.

Like any presidential election, the election of 28 February 2016 will of course be decisive for the future development of Benin. And whoever the winner, on 6 April 2016, the Beninese people will have elected a new President of the Republic.

The first issue at stake in this election will be that of its successful organisation in a free and transparent manner. Various candidates will be running, some have already declared their intention. The second challenge, in my opinion, is for these candidates to present projects for society that take account of the major achievements of President Yayi’s two terms in office. Indeed, significant progress has been made under his leadership, one might even say much more than in the 55 years of independence before him.

I believe that the vast majority of the Beninese population, who have a strong interest in politics, just like the French, are

aware of the benefits of the improvements made to the health system, the facilitation of access to education for all, the efforts that have gone into energy development, the measures taken with regard to food self-sufficiency, infrastructure development or the enormous success of microcredit. All these achievements, which are clearly tangible today, are the result of a vision implemented with determination over the last decade. Beyond divisions, it is therefore only right that, following the departure of President Yayi, we preserve these achievements in the interest of the country and its future.

T.D.L.: The Constitution of Benin, one of the few fundamental legal texts in Africa to have remained intact since its adoption, will celebrate its 25th anniversary in 2015. Can you explain for us the objectives of the amendment of the Constitution proposed by the Beninese Head of State? How does this reform relate to the political issues being debated in the run-up to Benin’s next presidential election?

H.E.J.A.A.: In 2008, President Thomas Boni Yayi did indeed initiate discussion on a project to amend the 1990 Constitution. However, before explaining the objectives, I would like to very firmly clarify any confusion that may have been caused by the campaign conducted in some quarters of the press and by some ill-intentioned opponents. In fact, there was never any question of opportunistically altering the Constitution to allow President Thomas Boni Yayi to serve a third mandate. I repeat, at no time did he act to amend Article 42 of the Constitution of Benin, which states: “No one shall be able to exercise more than two five-year mandates.” This measure is even stricter than that of the Constitution

of the Fifth French Republic, which refers to two “consecutive” mandates. Therefore the accusations against President Yayi were unfounded, and on the contrary, we should hail his exemplary attitude.

The Head of State has always stated his objectives very clearly. It was in 2008, two years after his first election, and not in 2011 as has been claimed, that he took the initiative of convening a committee of experts from Benin and abroad, considered to be the best in their field.

The project was underpinned by three questions. First, that of strengthening good governance practices through the creation of a Court of Auditors. Good governance means good administration and accountability. Every penny of public money used must be accounted for. However, Benin is the only country in the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) to have no Court of Auditors, even though it is a requirement of the WAEMU.

The second question addressed in this process of reflection was to make economic crimes imprescriptible, in order to put a stop to the systems of pillaging economic wealth that thrive in our country at the expense of genuine entrepreneurs who create and develop real businesses that generate employment and added value.

Finally, the third objective was to include the missions and workings of the National Autonomous Electoral Commission (CENA) in the Constitution. It is true that this commission is the subject of criticism at every election. However, the rule of law prevails in Benin, which has been seen as a model for democracy in Africa since it became the first state in French-speaking Africa to initiate a peaceful handover of power in the early 1990s. We must therefore address existing problems and if necessary revise the Constitution for this purpose. These three aspects were

© Ambassade du Bénin



Benin economic capital, Cotonou, is home of Dantokpa, the biggest market in West Africa.

Benin | Benin possesses all the advantages to make it into the Singapore of West Africa

» therefore at the heart of the proposed constitutional amendment, bearing in mind that such an amendment cannot be put into effect in the absence of a national consensus.

I therefore consider that after the upcoming presidential elections, the Constitution will still benefit from being amended, but only with the purpose of improving the rule of law and good governance. Any constitutional text can be revised as long as such a measure is not taken for opportunistic purposes. No less than 43 amendments have been made to the French Constitution of 1958.

T.D.L.: President Thomas Boni Yayi won his first presidential election in 2006 with the slogan “*Things can change! Things must change! Things will change!*” In your view, what are the most emblematic changes that have taken place in Benin over these last ten years, particularly in economic terms?

H.E.J.-A.A.: In a decade, Benin has made exceptional progress. This largely stems from the measures implemented by the President who, as you know, is an economist and development banker. In this regard, I would mention the introduction and development of microcredit, which really helped to empower millions of women in Benin. By taking into account the central role of women in society, increasing financial independence had an immediate impact on daily lives.

Free elementary and secondary school education up to the age of 16 is another success. Here again, Benin is a pioneer in Africa. It is our equivalent of the Ferry law. These two measures – providing access to credit and education – are at

the heart of the government’s strategy of creating conditions to foster employment.

In recent years, Benin has also put faith in its agricultural potential. To make Benin a self-sufficient country, our government has adopted a proactive approach, structuring twelve or thirteen agricultural sectors, so that agricultural production is not limited to cotton alone.

We can also mention the initiatives in the health sector. The provision of a caesarean kit, a widespread practice in our country, reflects the will of the Beninese government to meet the needs of the population and those of the most disadvantaged families in particular. Going back to the end of 2011, President Yayi established the Universal Health Insurance Plan (UHIP), the equivalent of France’s universal health coverage scheme (Couverture maladie universelle, CMU).

The transformations taking place in our country are also visible through the proliferation of transport and communication infrastructure. Without infrastructure and without energy, any development strategy would in fact be a Sisyphean undertaking. Ring roads, known as slides in Cotonou, which you used to see pretty much everywhere in Dakar or Abidjan, are now part of everyday life for the Beninese, with all that they imply in terms of connectivity and proximity between areas of production and places where produce is used or sold. This is a reality that is plain to see all around the country.

T.D.L.: Benin has actively participated in preparing the UN Conference on Climate Change (COP21) chaired by France from 29 November to 11 December 2015. What is your assessment of the impact of global warming in your country and in particular on its agricultural sector?

How has Benin sought to concretely mitigate its effects?

H.E.J.-A.A.: First, I would like to emphasise that Benin was one of the leading contributors on the African continent to the preparation of COP21. One must be fully aware of the challenge at stake in these negotiations: limiting global warming to an increase that is already estimated at 2 degrees by 2050. The decisions we make or do not make today concern our children’s future and that of humanity. Therefore, we must act now. This effort requires courage on the part of our leaders, who have, I believe, in their vast majority, grasped what it is at stake. This endeavour also requires a lot of common sense, pragmatism and substantial resources.

We are highly committed to the fight against climate change because we are bearing the full brunt of the damage: coastal erosion and drought – especially in the north of the country where it is undermining agricultural production.

Benin has estimated it needs to invest nearly 30 billion to effectively come to terms with this problem, either through measures focusing on adaptation, by favouring the transfer of know-how, or on mitigation, by providing credible and financially sound alternatives to current practices, which are considered polluting. Moreover, we have already got to work, allocating a budget of 2 billion to these measures. We have high expectations of COP21 to boost our efforts.

We must also understand that, like many other developing countries, Benin is in dire need of energy. For the moment, it barely meets a third of its needs independently. All the rest of its energy is imported, including from polluting sources of course. At the same time, Africa is not the part of the world producing most of the pollution. Yet, along with the island states, it is probably the part most negatively affected even though it contributes to the absorption of CO₂ emissions with its vast reserves of forests.

The challenge will be to meet our development aspirations while adapting them to the demands of the fight against climate change. Our countries are waiting for concrete measures to support the adaptation of their economies. And this policy is not at all about looking for a handout, rather it is about collective responsibility.

Thus, for our commitments to make sense, especially in the long term, we must not only transfer know-how, facilitate financing methods and encourage co-production with international institutions that have the resources to support countries that are most vulnerable to this type of problem.



© Ambassade de Bénin

French group Lafarge has been in Benin since almost 15 years. It has invested around 70 millions euros in the country and employs 1 300 people. Above the cement plant of Onigbolo, in the Plateau district, which accounts for 500 employees.



The Port of Cotonou is a gateway to the West African region. Holding the concession for its container terminal, French group Bolloré started the works for its expansion in 2011.

I think we need to demonstrate a lot of seriousness and a sense of proportion, and to remain measured in our approach. Everyone talks of a binding and comprehensive agreement. This is an important objective, worthy of the stakes, but the goal is also to define, in concrete terms, means of actively contributing to the reduction of greenhouse gas emissions on a daily basis. We must therefore find practical solutions to the financing of renewable energy development, which implies substantial investments. If there truly is a commitment to this energy transition on the scale of the global economy, it is likely that strong demand for equipment will push down investment costs. This is therefore a wager that we must make now.

Just before the opening of the COP21, in late November 2015, Benin launched an initiative that, to my mind, is exemplary: the "Light for All" project. Representing an investment of 50 to 60 million, this is a concrete measure to equip 1 million Beninese families with solar kits, with a twofold purpose: so that they can light their homes and they can connect to the Internet. This initiative will improve the education of children and, quite simply, everyday life in these homes.

However, these low-intensity kits are insufficient to operate a freezer or small production units. Boosting capacity to make this possible will be the focus of the second phase of the country's electrification plan announced by Prime Minister

Lionel Zinsou. This will be based on the deployment of a hundred mini electric power plants.

"Light for All" is being showcased during the COP21 as one of Benin's flagship projects and was already extremely well received when presented in Paris, Washington or at the United Nations General Assembly. Indeed, while Benin represents only about 1% of the African population, this programme could be taken up elsewhere in Africa and beyond.

T.D.L.: How could the potential of Beninese hydropower be better utilised?

H.E.J-A.A.: You are right to raise the question of hydropower. It is set to become an essential component of our energy mix, with the next goal being to reach a capacity of 1,000 MW.

We are not short of assets in this area. Benin is fortunately still a well irrigated country. Indeed, several dam projects are currently underway, such as the one in Kétou, the Adjarala dam project shared with Togo or the upgrading of the Nangbéto dam. But apart from these major projects, we must not overlook the contributions of the micro hydropower stations that produce just a few megawatts, like the many such stations found in France for example.

The development of hydroelectricity would further strengthen our energy mix. It would supplement the energy produced

by small solar stations, which are currently being installed across the country but remain an intermittent source of electricity.

T.D.L.: Average growth has topped 5% since 2012, but Benin's economy remains dominated by the agricultural sector. In light of its strategic position, what sectors are set to be developed to encourage the diversification of the economy?

H.E.J-A.A.: Agriculture is indeed a major sector for the Beninese economy. For example, we export large volumes of foodstuffs to our big neighbour, Nigeria, especially in terms of crops (cashews, tomatoes, etc.). Moreover, the Dantokpa market in Cotonou is the largest market in West Africa. For our landlocked neighbours, the so-called hinterland countries, such as Niger, Burkina Faso and even Chad, Benin also serves as a transit hub for goods and equipment of all kinds.

While Benin already had the status of a hub, it is now benefitting from expansion and modernisation. So it is time to upgrade and to add to our agro-food sector whose growth margins are still very large in fact. Indeed, Benin possesses all the advantages to make it into "the Singapore of West Africa". It is a vision for which I claim some credit. I really think that we can follow this model. One of the qualities that characterises Benin as a country is the relationship to education and knowledge. We have an educated



Benin | Benin possesses all the advantages to make it into the Singapore of West Africa

» youth, that is full of aspirations and is highly specialised in areas such as information and communications technologies (ICT) and digital technologies. Significantly, a project for a digital hub, the Maison du Numérique, should be inaugurated soon in Cotonou. It will be somewhat equivalent to Numa in Paris, with start-up incubators available for young entrepreneurs to come together to create, seek partners and develop projects, and thereby generate new businesses and wealth.

Boosted by its role as a platform for regional trade, major international companies, namely in the fields of insurance, finance and maritime activities, as well as in that of the production of capital goods, are choosing Benin for their headquarters. These companies wish to expand in West Africa, and not necessarily in Benin. To attract them to our country, we can point to the political stability of our institutions, a democratic environment, a high level of education and an exceptional quality welcome, including a standard of safety that means any person can walk down our streets without fear.

T.D.L.: This ambition supposes the need for investment in transport infrastructure or logistics. What role did the Round Table on Financing for Development in Benin, held in Paris from 18 to 20 June 2014, play in this regard?

H.E.J.-A.A.: Indeed, President Thomas Boni Yayi was particularly active throughout his second term in strengthening Benin's infrastructure through projects generating connectivity and wealth. In this perspective, he also sought to engage the interest of the international community. It was as part of this push that the Round Table on Financing for Development in Benin was held in June 2014. It turned out to be a remarkable success. The country's expectations were greatly exceeded in terms of the resources mobilised, with estimated global commitments totalling more than 9 billion. I think that since the round table, more than 55%-60% of these funds have been allocated.

Nearly 130 projects were presented to donors during the round table. Among the most important, I would cite:

- The Beninese part of the great railway loop that will eventually link Benin, Niger, Burkina Faso, the Ivory Coast and Togo. For this operation, a project company called Benirail was created with the French group Bolloré as a key partner and reference shareholder (40% share), along with the Beninese and Nigerian governments (each holding 10% shares), as well as private companies in both countries (20% share). For the Beninese segment, the objective is to upgrade the railway line linking Cotonou and Parakou

and to build a new section between Parakou and Niamey, both for goods transport to the port of Cotonou and passenger transport. This railway line will then continue to Ouagadougou, Abidjan and Lomé before returning to Benin. In a short time, this project advanced with exceptional speed thanks in particular to the reference shareholder. This project will really have an impact on our country but also on other countries. Meanwhile, the Bolloré Group is also currently completing the construction of a coastal line between Seme and Pahou. This stretch will be primarily intended for passenger transport.

- The new international airport of Benin to be located in Glo-Djigbé, 40km from Cotonou, whose construction represents an investment 250-300 million.

- A new hospital whose ambition will be to provide people in the region with an international-standard health centre, and therefore act as an alternative to South Africa or Paris. Its cost is estimated between 100 and 150. There has been strong interest from large French groups such as Bouygues Construction, from which a delegation recently travelled to Cotonou and is working on the subject. We are also making progress on identifying the staff that will be needed to run the hospital.

- The development of tourism infrastructure, including the major Fisheries Route project launched some years ago and which received a considerable boost after the round table. The results can already be seen, since large consortiums are currently completing construction on hotels in Cotonou.

- The process of opening up the telecommunications sector and, specifically, the capital of Benin Telecoms, which is now almost complete. For this project, the Beninese government is being advised by the Lazard firm, which has done quite remarkable work.

In addition, we there are a great number of road construction projects the list of which is too long to mention.

T.D.L.: You have talked a lot about French companies, but little about foreign companies, including the Chinese companies that are increasingly present in Africa. To what extent does China offer new development prospects for Benin?

H.E.J.-A.A.: Benin must be open to all partnerships once they participate in its development strategy. It is our firm determination to achieve development that is a sustainable and long-term, which are two different things. Under these conditions, our country is willing to welcome investors regardless of their provenance.

However, it is true that, for historical, cultural, linguistic, but also political reasons, we have developed a special partnership with France. In my capacity as Beninese Ambassador to France, and moreover as someone strongly attached to France, I of course, for my part, wish to see French companies more present in Benin and more broadly speaking in Africa.

Beyond words, how does one achieve this? When the current French Minister for the Economy, Mr Emmanuel Macron, was Deputy Secretary General of the Élysée, I had the opportunity to work with him on a system to encourage many more French companies, and in particular small and medium enterprises (SMEs), to become investors in Africa. This scheme would participate in the economic development of our continent through the transfer of skills and technologies. But in order to be effective it must, in my view, also contribute to solving the issue of unemployment in France.

This is a very achievable goal. To back up this claim, I can draw on my experience of working with companies in central France in the 1990s when I was young engineering graduate from the École des Mines. At the time I was tasked with the development of investment in SMEs. In that period, almost all regions had implemented a scheme to strengthen managerial capacities with the support of the state and the EU. The aim was to help companies hire very high level executives by paying 50% of their salaries. Ultimately, the objective was to enable the company head to recruit specialised managers to expand the company's customer base and increase production. The results were spectacular. Companies that had never left the Loiret department discovered potential customers in neighbouring departments such as the Cher, Loire-et-Cher or Indre-et-Loire. Some even expanded beyond the region and the best won markets in Europe.

I believe that it is exactly the same thing that should be done in Africa. Obviously, everybody is thinking of making a big profit. The big groups do not need the state, because they are already present in emerging markets. However, there is remarkable expertise in France that remains unrecognised or does not reach the international stage. I have myself worked in the private sector, I know business and I know the expertise in French industry. Put simply, a small company of 20-30 people will not take the risk of venturing into an African country. And with good reason, for it does not know this environment. It is up to the state, therefore, to find forms of incentives, such as research tax credit in France's fields of excellence for

example. There is huge wealth to tap into with 1.5 million SMEs in France. It is those SMEs that are the drivers of job creation. In return for the markets they earn, they would be contributing to the development of the African continent.

So, to answer your question, we have a special relationship with France, one we wish to strengthen, but without it preventing us from working with countries from all over the world. You mentioned China. It has certainly become an important partner for our country, but it is far away. Our reflexes are primarily French. We need our elites on both sides to be aware of this reality and to find ways of benefiting from it in the interest of our respective development processes. This cannot happen without us also addressing security issues, employment, immigration, etc.

The geographical but also cultural proximity between Africa and Europe can make them become one of the most prosperous areas of the world if we go about it in the right way. For now, the needs are in Africa and the expertise is in Europe. However, as Africa is set to become the most populous continent in the world, if we do not create the conditions now to give this African youth bursting with energy a stable future, to give it hope, there will be a submersion. There is that risk, but also huge potential for Europe to benefit from. The aim is therefore to truly jointly produce prosperity. And this is entirely possible. The period of colonisation is now part of history. In light of the risk that this situation could be reversed, it is essential to set aside any sense of guilt. Each of our elites must make the effort to dismiss any inferiority or superiority complex that still lingers. In this respect, I have no fear in asserting that everything in colonisation was not bad. Freedom has become a common value, just as the need for security. It

© African Union



With a coastline of 125 km and many great natural and cultural resources, Benin holds a great potential to boost its attractiveness as a tourist destination.

is not about pretending to be meeting as equals. But France is engaged with key partners whom it needs to understand. It is important to listen to African countries a bit more.

Fundamentally, the question is: what can we do together given that our fates are intertwined? You may have read the latest Senate report entitled "Africa is our future". This is a detailed report, written by specialists. It depicts nothing less than the reality. What can we do to be better neighbours?

T.D.L.: As a graduate of ENA and someone who worked for part of his career in France, what have you learned from your experience as Beninese Ambassador to France?

H.E.J.-A.A.: First of all, I am proud to serve my country. My goal as ambassador is to forge closer ties between my country of birth and my adopted country.

The years I spent at ENA, and then in the French territorial civil service are a great help to me today. For example, I work a great deal with the French prefectural administration, which now has a much more pronounced economic mission than it used to.

I was also an advisor in a French Embassy abroad, specifically in South Africa. As a graduate of the École des Mines who went on to work in the private sector, I know business, its constraints and its mode of operation. Thus, I clearly prefer concrete actions to conventional, representative diplomacy. Every two weeks I make the effort to visit a provincial company operating in a sector that I know is in demand in our country and that may interest potential entrepreneurs. In this process, I also draw on the services of the MEDEF network or those of chambers of commerce and industry. I can say in this regard that I am Benin's leading sales representative in France. ●

Biography

H.E. Jules-Armand ANIAMBOSSOU

H.E. Jules-Armand Aniambossou was born on 18 May 1962 in Cotonou (Benin). He earned his degree from the Douai École des Mines engineering school in 1989, attended the Institut des Hautes Études de Défense Nationale in 1992, and qualified at the Ecole Nationale d'Administration (ENA) in 2004 (Leopold Sedar Senghor class). He served as Industry and Mining Engineer at the Regional Department for Industry, Research and

Environment (DRIRE) in France's Centre Region from 1992 to 1999, and at the Industry Ministry's Department for Regional Action and Small and Medium-sized Enterprise (DARPMI) from 2000 to 2001. On graduation from ENA, he was posted to the Interior Ministry's Department of Public Freedoms and Legal Action as Civil Administrator in 2004, and served as Sub-Prefect and Deputy Secretary-General of the Nord Region from 2004 to 2006, and as Sub-Prefect and Chief of

Staff to the Prefect of the Marne Department from 2006 to 2007. He moved to the private sector to work as Secretary-General of the Poweo group, an energy supplier, from 2007 to 2011, and to Africasol, an African group building concentrated solar power plants, to work as Programme Developer, in 2010. From 2011 to 2013, he advised the Chairman of Stratom, the leading accommodation and hospitality group in overseas France, and served as Board

Member and Head of Institutional Relations at EOLE-RES, British renewable energy specialist RES Group's French subsidiary. H.E. Mr Jules-Armand Aniambossou was appointed Benin Ambassador to France on 15 March 2013, and is accredited in Spain, Albania, Greece, Portugal, Serbia, the United Kingdom, Turkey and Cyprus, and in the OECD, OAMCAF, OIE, HF and OIF (Paris), IMO and ICO (London), and WTO (Madrid). ●